

en eut, de ces affaires et de ces discussions, disons de 1883 à 1888, dans notre bonne province de Québec ! La question universitaire, par exemple, entre les tenants de Laval et ceux de Victoria, divisait alors profondément les esprits. De décembre 1883 à décembre 1884, on eut, au pays, un commissaire apostolique, Mgr Smeulders, envoyé par Rome pour enquêter sur le sujet. A la suite de la vente du chemin de fer du nord (le Québec, Montréal, Ottawa et Occidental — le chemin de M. Labelle) au *Pacifique-Canadien* pour sa section ouest et à un syndicat général pour sa section est, par le gouvernement Chapleau, en mars 1882 (le 4), le parti conservateur — le parti de M. Chapleau — sur lequel alors comptait surtout le curé de Saint-Jérôme, s'était scindé en deux, et l'on avait eu, dans ce parti, le camp ainsi dit des "castors". Plus tard, l'exécution malheureuse de Louis Riel au Manitoba, en novembre 1885, souleva une agitation considérable dans la vieille province de Québec et amena la formation d'un nouveau parti, celui des "nationaux", formé en partie de ces conservateurs mécontents qu'on appelait les "castors". Ces conservateurs "nationaux" s'unirent aux libéraux, qui, grâce à eux, l'emportèrent aux élections provinciales d'octobre 1886. Les conservateurs perdirent le pouvoir et le gouvernement libéral-national de M. Mercier leur succéda en janvier 1887. Tout cela embrouillait bien des choses et, comme il disait, *donnait du tinton* au curé Labelle, toujours en recherche ou en quête de subsides pour ses colons et son chemin de fer, celui maintenant de Saint-Jérôme à La-Chute-aux-Iroquois (aujourd'hui Labelle).

Le 1er mai 1883, il écrivait à son jeune ami le Père Prévost : "Je suis plus occupé que jamais. Le ministère paroissial, la colonisation, les chemins de fer, l'industrie des mines, l'encouragement à donner à l'agriculture, la correspondance que tout cela exige, voilà qui mange en partie mon temps, de sorte que je n'ai même pas le loisir d'étudier deux heures par jour. Il me faut aligner des rapports, écrire des articles de journaux, jusque pour défendre le pape et son autorité ! En un mot je suis mêlé à tout et je ne suis rien... J'ai bien peur, avec tous ces voyages et toutes ces occupations, que le coeur ne s'affadisse pour les choses de Dieu. Quand je prie, j'ai mille distractions. Elles fondent sur moi comme des nuées de moustiques de la "Rouge"!... Je te demande si j'en aurai long à souffrir en purgatoire, à moins que je ne m'amende !... Comme ton gros curé est aussi imparfait qu'il est lourd, il faut que tu pries beaucoup pour lui... Voilà deux fois que le conseil législatif m'empêche de faire passer à Québec mon "bill" de la loterie nationale. Cette année (1883) je suis allé jusqu'à la troisième lecture et il ne m'a manqué qu'une voix. Faute d'un point Martin perdit son âne ! Mais, je vais recommencer l'an prochain... Ah ! j'ai bien des croix à porter, alors

pourtant que je m'efforce de travailler au bien ! Ce n'est pas la première qui m'échoit ! Cependant, je ne me décourage pas..."

Au même Père Prévost, qui lui avait adressé de Rome, où il poursuivait maintenant ses études, ses compliments et ses félicitations à propos des belles fêtes de son cinquantenaire en novembre 1883, M. Labelle écrivait encore le 10 février 1884 : "Quand on considère, mon cher Eugène, sa faiblesse et son néant, on comprend vite qu'on ne mérite jamais que peu de louanges. Je suis toujours très occupé et je le ressens d'autant plus que mes forces physiques diminuent et que je ne puis plus faire ce que je faisais naguère. Le bien, ici-bas, ne s'opère qu'avec peine. Il faut travailler pour Dieu seul, car le reste n'est rien. Prie le bon Dieu pour qu'il nous ramène la paix dans notre chère province de Québec. Depuis l'arrivée du commissaire apostolique (Mgr Smeulders en décembre 1883), c'est pire que jamais ! C'est dans ce but-là, pour qu'on prie bien pour nous, que j'aimerais tant à faire venir ta communauté dans nos régions..."

Un an plus tard, le 11 février 1885, le curé Labelle annonçait à son cher Eugène qu'il allait bientôt se rendre en Europe et qu'il aurait le plaisir de le voir à Rome. "Je suis chargé, lui écrivait-il, par le gouvernement d'Ottawa d'aller chercher dans les vieux pays de bons colons pour notre Nord-Ouest canadien. C'est une haute mission, qui me paraît assez difficile à remplir. Je l'accepte en m'abandonnant à la volonté de Dieu. J'aurai à traiter d'affaires sérieuses. J'ai grand besoin de tes bonnes prières. Ah ! ce qu'on a de misères en ce pauvre monde ! Et dire que je soupire après le repos au fond des bois... M. Proulx, ton ancien professeur à Sainte-Thérèse, doit m'accompagner en qualité de secrétaire..."

Ce voyage, sous le titre de *Cinq mois en Europe*, M. l'abbé Proulx l'a raconté dans une suite de correspondances à la *Minerve* et il l'a ensuite publié en volume en 1887. Nous venons de le relire, ce volume, après quarante ans écoulés, de la première à la dernière page. Il est bien intéressant et des plus instructifs. Nous croyons qu'il entre absolument dans notre cadre d'y puiser sans scrupule. Nous avons là, de la plume d'un homme entendu et d'un observateur sagace, exposée dans tous ses détails, l'une des périodes les plus importantes de la vie et de la carrière du curé Labelle. Nous devons nécessairement condenser beaucoup, afin de garder à notre propre récit des proportions qui lui conviennent. Mais, nous allons nous efforcer d'analyser et de reproduire avec la plus sincère fidélité.

L'abbé Proulx a été trop mêlé à la vie du curé Labelle pour que nous ne lui consacrons pas d'abord une page un peu substantielle. Jean-Baptiste Proulx était né à Sainte-Anne-de-Bellevue, dans l'île de Montréal, le 7 janvier 1846. Après ses études à Sainte-Thérèse,

il avait été ordonné prêtre à Montréal le 25 juillet 1869. Il enseigna un an à Sainte-Thérèse (1869-1870), passa ensuite quatre ans comme missionnaire au Manitoba (1870-1874), revint à son diocèse d'origine et y fut aumônier des Soeurs de Sainte-Croix à Saint-Laurent deux ans (1875-1877), de nouveau professeur (d'histoire et de rhétorique) à Sainte-Thérèse sept ans (1877-1884), aumônier de Sainte-Darrie à Montréal deux ans (1884-1886), curé de l'Ile-Bizard deux ans (1886-1888) et enfin curé de Saint-Lin seize ans (1888-1904). Il mourut, à 58 ans, au cours d'un voyage à Ottawa, le 1er mars 1904. Un an après son accession à la cure de Saint-Lin, (4 avril 1888), il était nommé, le 27 juillet 1889, vice-recteur de l'Université Laval à Montréal, poste qu'il occupa pendant six ans, jusqu'au commencement d'octobre 1895, tout en restant curé de Saint-Lin, avec deux et même trois vicaires pour le suppléer dans l'exercice du saint ministère. Son premier vicaire, M. l'abbé Georges Payette, aujourd'hui curé de Longueuil, lui fut aussi adjoint à l'université comme assistant vice-recteur. Quand il eut résigné ses fonctions à l'université, à l'automne de 1895, M. Proulx continua d'être curé de Saint-Lin, et il le fut jusqu'à sa mort. Il avait été créé chanoine honoraire de Montréal par Mgr Fabre et honoré du doctorat ès-lettres par les autorités de l'Université Laval de Québec. On a dit, en plus, qu'il avait été élevé à la prélature romaine par le pape Léon XIII. Mais, nous n'avons pas pu vérifier cette assertion. Dans tous les cas, M. Proulx, ou Mgr Proulx, n'a jamais fait état lui-même de cette prélature. L'on sait que Mgr Fabre n'aimait pas beaucoup, pour ses prêtres, ces sortes de distinction. Cela expliquerait peut-être que la susdite prélature, dont il fut certainement question à Rome, soit restée dans le domaine des possibilités.

Homme de talent, doué de remarquables aptitudes, de santé robuste et de tempérament énergique, appliqué et travailleur, M. Proulx a fourni, à l'université surtout, une carrière extraordinairement active et féconde. Nous ne saurions, dans ce livre, en suivre toute la trame ou en raconter toutes les péripéties sans déborder notre cadre. Ce prêtre à l'esprit clair et au coeur généreux, qui eut, de par ses fonctions mêmes, à prendre part dans tant de discussions passionnantes, n'a pas pu, naturellement, être de l'avis de tout le monde. Nous savons qu'il a été très discuté et que, sur sa tombe, on a jugé bon et plus utile au bien de faire le silence. Nous ne voulons, en ces trop courtes lignes, ni faire le procès de qui que ce soit, ni incriminer personne. Nous pensons toutefois que M. Proulx est de ceux que l'histoire ne peut, ni toujours, ni longtemps, ignorer tout à fait. Il a trop travaillé — il y a usé sa vie et il en est mort relativement jeune encore — à ce qu'il croyait être le bien et le progrès de sa race pour qu'on persiste à le tenir dans un oubli, que le

besoin d'apaisement a pu d'abord expliquer jusqu'à un certain point, mais qui, à la longue, deviendrait injuste et même cruel. Il y a maintenant vingt-cinq ans qu'il est mort. On a dit souvent que, pour apprécier certaines oeuvres — et ce sont les grandes — il convient de laisser s'écouler du temps, de s'éloigner d'elles en quelque manière, pour se mettre au juste point, et que, pareillement, pour juger de certains hommes — et ce ne sont pas les petits — il faut ce qu'on appelle le recul de l'histoire. Admettons-le. En tout cas, en ce qui concerne M. Proulx et son oeuvre à l'université, il est plus que temps, pensons-nous, que l'histoire élève la voix. En fait, ce qu'il a voulu, après et avec Mgr Bourget de si sainte mémoire, nous l'avons aujourd'hui, à Montréal, avec notre université indépendante et autonome. D'ailleurs, l'ancien vice-recteur, qui fut l'homme des époques troublées et difficiles, est de ceux dont il est aisé de retracer la vie. Jour par jour, lui-même, avec une constance qui ne s'est jamais démentie, il a tenu le registre de ses actes et même de ses pensées. Nous avons vu, il y a quelques semaines, à la bibliothèque des Messieurs du séminaire de Sainte-Thérèse — à qui il les a légués par testament avec instruction de ne les ouvrir qu'un quart de siècle après sa mort (soit le 1er mars 1929) — l'imposante série de quelque soixante casiers et plus, qui contiennent ses mémoires, ses papiers et ses documents de toutes sortes. Il est facile de se rendre compte, en compulsant ce dossier, même hâtivement, de tout ce que l'abbé Proulx a fait et aurait voulu faire pour la grande cause à laquelle, sur la demande de Mgr Fabre et des autres évêques de la province ecclésiastique de Montréal, il a consacré le meilleur sans doute de ses activités. Que si, peut-être, on n'approuve pas toutes ses idées et toutes ses vues, on ne saurait, à notre avis, ne pas reconnaître qu'il fut actif et tenace, expéditif et habile, sincère et dévoué, oui, dévoué, et jusqu'au fond de l'âme. ⁽¹⁾

En 1885, M. l'abbé Proulx était aumônier à Sainte-Daric, chez les Soeurs du Bon-Pasteur à Montréal. Le curé Labelle, qui le connaissait bien, pour l'avoir vu souvent à Sainte-Thérèse et l'avoir aussi reçu plus d'une fois à Saint-Jérôme, où M. Proulx allait prêcher de temps en temps — ils avaient même fait ensemble quelques courses "d'exploration" dans les forêts du nord — ayant besoin, pour son voyage en Europe, des services d'un secrétaire diligent et actif, pensa tout de suite à s'adresser à lui. Il n'eut pas à regretter son choix, on peut l'écrire en toute sûreté. Le futur vice-recteur avait une bonne plume et il savait s'en servir. D'autre part, le voyage ne pouvait pas ne pas lui sourire, si curieux qu'il était de s'instruire. Ayant demandé et obtenu l'autorisation voulue de Mgr Fabre, il accepta d'un coeur joyeux d'accompagner en Europe le curé de Saint-Jérôme.

(1) Voir notre étude sur M. Proulx, dans l'article *Nos prêtres éducateurs* — *Revue canadienne* d'avril 1905, tome 48ème, page 395.

Nos voyageurs quittèrent Montréal le 19 février 1885 et ils s'embarquèrent à Halifax, notre grand port d'hiver, le 21, à bord du *Circassian* de la ligne Allan. Le 4 mars, ils étaient à Liverpool, et, le lendemain, 5, M. Labelle rendait visite à Londres à sir Charles Tupper, à cette époque haut commissaire du Canada dans la capitale anglaise. D'après les instructions reçues du gouvernement de sir John-A. MacDonald, dont M. Chapleau était le secrétaire d'Etat, c'est avec le haut commissaire de Londres, sir Charles Tupper, et celui de Paris, l'honorable Hector Fabre, que le curé de Saint-Jérôme devait s'entendre pour organiser et régulariser un mouvement de colonisation vers le Canada.

Le 7 mars, M. Labelle et M. Proulx descendaient à Paris, d'abord à l'*Hôtel du Bon-Lafontaine*, dans le quartier latin, puis, pour être plus rapprochés du commissariat canadien, à une pension de la *Cité-du-Retiro*, près de *La Madeleine*, dans le faubourg Saint-Honoré. Les premières semaines, on l'imagine aisément, furent très occupées. La grande affaire, afin de pouvoir prêcher plus fructueusement la croisade de la colonisation au Canada, c'était de se créer des relations et de cultiver celles qu'on entretenait déjà avec quelques Français de marque, comme, par exemple, M. Rameau de Saint-Père, l'auteur estimé de plusieurs ouvrages importants sur l'Acadie, ou M. Claudio Jannet, qui avait fait en 1880 au Canada ce voyage que le juge Routhier a raconté dans *En canot*. Nos voyageurs ne pouvaient manquer non plus d'aller rendre leurs hommages aux autorités ecclésiastiques de Paris, alors le cardinal Guibert et son coadjuteur le futur cardinal Richard, et offrir leurs respects aux Messieurs de Saint-Sulpice, avec qui Montréal a comme une parenté spirituelle, en particulier à M. Icard, le supérieur général, et à M. Biel, le directeur du grand séminaire. Les stations chez M. Fabre, le haut commissaire, le propre frère de Mgr l'évêque de Montréal, se multipliaient aussi tout naturellement. Et tout cela, avec les visites à recevoir, remplissaient bien les heures de chaque jour. Le matin, on disait la messe à *La Madeleine*, dont le curé, M. Le Rebours, avait été, à Issy, le condisciple de Mgr Fabre. On fit la connaissance de plusieurs familles de distinction, entre autres celle des Brisset des Nos, qui devait tout à l'heure émigrer à Montréal. On alla même entendre, à Notre-Dame, le célèbre Père Monsabré, dans l'un de ses sermons de la station quadragésimale (11 mars). Bref, le temps était bien employé et de la manière la plus heureuse. Comme le note quelque part M. Proulx, du 7 au 24 mars, ce ne sont pas les odeurs de Paris, mais bien plutôt son parfum, que nos voyageurs respirèrent. La mission dont M. Labelle était chargé s'amorçait ainsi de la meilleure façon.

Par M. Rameau, M. Labelle fut bientôt mis en relation avec le célèbre géographe Onésime Reclus, qui devait se lier avec le curé

de Saint-Jérôme d'une forte et solide amitié. Nous y reviendrons, dans ce livre, quand il y sera plus spécialement question des activités colonisatrices de l'apôtre du nord. Pour l'instant, contentons-nous d'enregistrer que, les 24 et 25 mars, M. Labelle et son compagnon faisaient visite à M. Rameau de Saint-Père, à Nemours, et à M. Onésime Reclus, à Adon, dans le Loiret.

Le 26 mars, nos deux prêtres canadiens partaient de Paris, avec une excursion de quelque six cents pèlerins français, pour un voyage en Italie, d'où ils devaient être de retour, à Paris même, le 13 avril. C'était là un voyage évidemment trop court. M. Labelle et M. Proulx en profitèrent quand même largement, le mieux possible. Ils traversèrent les Alpes au mont Cenis. Le 28 mars, ils étaient à Gênes, le 29 à Florence, le 2 avril à Naples et le 4 à Rome. De Florence, par les Apennins, ils s'étaient rendus directement à Naples, avec seulement un arrêt de trois heures à Rome. Du 4 au 9 avril, ils passèrent dans la ville éternelle les derniers jours de la semaine sainte et celui de Pâques. Ils rentrèrent en France par la route de Pise et de Turin et par la Savoie. Quelques particularités de ce voyage de dix-huit jours en Italie sont ici, croyons-nous, à retenir.

En Italie comme en France, si occupé et préoccupé qu'il fût, M. Labelle, ce détail est bien caractéristique, pensait toujours à Saint-Jérôme et à son nord, au Canada et à sa colonisation. Ecoutez M. Proulx parlant de la traversée des Alpes et des réflexions qu'elle suggère à son compagnon de route : "Sur tout le parcours, le paysage est d'un grandiose sublime. Vallées profondes, cols étroits et sombres, gorges étranglées, petites plaines oblongues, unies comme la main, étendant leur tapis de gazon jusqu'au pied des monts qui tout à coup s'élèvent abrupts ; villages épars qui se groupent serrés autour de leur église ; masses énormes reposant sur d'immenses assises ; rochers superposés dont les plus hauts surplombent au-dessus de nos têtes ; pics élancés comme des clochers de cathédrales gothiques ; croupes arrondies, dentelles de crêtes granitiques, qui bornent avec caprice les limites de l'horizon ; verdure au bas des penchants, et, au milieu, rochers arides à travers lesquels émergent ça et là quelques végétations ou même de petits champs cultivés ; ruisseaux qui sautillent en descendant des marches de pierre ; filets d'écume et d'argent qui semblent tomber des hauteurs du ciel... et, pour animer cette nature sauvage, rude et sévère, maisonnettes perchées comme des nids d'hirondelles sur les flancs en talus !... Seule la main du créateur pouvait semer à profusion d'aussi étonnantes merveilles !... Et M. Labelle disait : "Quelle différence entre ces montagnes et nos Laurentides ! On dirait que les Alpes sont sorties de terre par une commotion volcanique après que la croûte arable du globe eût été entièrement formée, tandis que notre terrain laurentien et huronien,

existant à la surface dès les commencements, s'est couvert petit à petit d'une couche végétale par le détritit provenant des feuilles tombées et des débris d'arbre renversés... Si ces pauvres gens de la Savoie venaient s'établir dans les forêts de nos cantons ou dans les prairies du Manitoba, comme ils amélioreraient leurs conditions d'existence ! Ils ne seraient pas à la peine d'arracher une misérable récolte aux rochers et aux précipices. Ce sont des gens honnêtes et moraux, que Dieu bénit en leur donnant des familles nombreuses. Ils trouveraient dans notre pays l'espace et les facilités pour établir leurs enfants dans une honorable aisance..."⁽¹⁾

Et maintenant, nous voici dans les Apennins. "Nous remontons l'Arno, écrit M. Proulx, presque jusqu'à sa source, en voyageant toujours au beau milieu des montagnes. M. Labelle me dit : "Voyez donc comme ces montagnes ressemblent à nos Laurentides ! C'est à peu près la même hauteur, la même inclinaison des penchants. Autant, mais pas plus que les nôtres, elles sont couvertes de terre et propres aux travaux de l'agriculture. Ne diriez-vous pas que c'est ici le bassin de Saint-Sauveur, là le plateau découvert de Sainte-Agathe ? Rarement nous rencontrons des vallées plus étendues que celle de Saint-Jovite, jamais de plus vastes que la plaine qui va de Nomingue à la "Lièvre". S'il y a une différence, elle est en faveur des Laurentides. Les collines y sont plus longues, moins brisées, et, par conséquent, moins rebelles au sillon de la charrue. Un lac ici, c'est une merveille, c'est une rareté. Chez nous, les nappes d'eau claires et limpides pullulent et elles sont rattachées les unes aux autres par une ramification de décharges et de petites rivières qui couvrent le pays comme d'une toile d'araignée. Quelle source de fécondité pour les moissons et que de facilités pour l'élevage des bestiaux !..." — "Certainement les Apennins abondent en points de vue pittoresques, disait encore M. Labelle, mais quand les chemins de fer sillonneront nos Laurentides le voyageur étonné s'écriera : "La Suisse est vaincue !" Notre grandiose n'est pas circonscrit comme dans l'antique Helvétie dans un espace restreint. Il est semé à pleines mains du Manitoba au Labrador, une bagatelle de six cents lieues !... Remarquez comme les trois quarts de l'Italie sont occupés par des montagnes, et cela ne l'empêche pas d'être l'un des premiers pays de la terre. Ces montagnes sont parsemées de villes florissantes et elles sont couvertes de champs bien cultivés. Elles nourrissent des populations heureuses, fortes, qui autrefois, dans des circonstances favorables, avec les anciens Romains, ont pu marcher à la conquête du monde... C'est ce qui me fait espérer de grandes choses pour notre chaîne de monts canadiens. Dans cent ans, c'est là que sera le coeur du pays, c'est là que circulera la force vive de la nation..."

(1) *Cinq mois en Europe*, page 50.

Voyez comme il est facile de bâtir un chemin de fer dans les montagnes. Il ne s'agit pas, comme plusieurs semblent le croire, d'aller tout droit, à tort et à travers, par monts et par vaux. On suit le cours des rivières. La nature elle-même s'est chargée de faire les tranchées, les ouvertures, les travaux préliminaires. Partout où coule une rivière, un cours d'eau, une décharge, il y a moyen de passer une voie de dix pieds de large... Ah ! si une bonne fois nos gouvernants peuvent me prêter un concours efficace, vous verrez avant longtemps mon chemin de colonisation remonter la "Nord", puis la "Nation", puis la "Lièvre", descendre ensuite les sources de l'Ottawa (l'Outaouais) jusqu'au lac Témiscamingue, où il mettra en valeur une étendue de terre dont, en général, on ne se forme pas une juste idée..." (1)

En passant en gare de Rome, dans leur course de Florence à Naples, le soir du 1er avril, nos voyageurs y avaient été salués par le Père Tenaillon, supérieur des Pères du Saint-Sacrement, que le Père Eugène Prévost accompagnait. M. Labelle demanda et obtint d'amener à Naples son cher Père Eugène, son Jérômien. A peine passa-t-on deux jours à Naples, sur lesquels on prit encore le temps d'aller voir Pompéi. Revenus à Rome, M. Labelle et son compagnon descendirent chez les Pères du Saint-Sacrement, où le Père Tenaillon, le supérieur, et le Père Estevenon, son vicaire (le futur fondateur de la mission de Montréal en 1890), les reçurent avec beaucoup d'affabilité. Il y avait là, avec d'autres jeunes religieux, trois Canadiens, dont le Père Eugène Prévost et le Père Letellier, l'un des futurs Pères de Montréal. A Santa Chiara, au séminaire français, à ce moment, il y avait huit Canadiens, dont M. Archambault, le futur évêque de Joliette, et M. Gustave Bourassa, le futur secrétaire de l'Université Laval à Montréal. Tous ces jeunes prêtres suivaient les cours de l'une ou l'autre des grandes universités romaines. Mgr Dominique Racine, le premier évêque de Chicoutimi, se trouvait aussi au séminaire français, avec son secrétaire. Ce n'est que trois ans plus tard, en 1888, que, grâce aux MM. de Saint-Sulpice de Montréal et sous l'inspiration de M. le supérieur Colin, le collège canadien de la rue des Quatre-Fontaines ouvrirait ses portes.

Etant à Rome pendant la semaine sainte et le jour de Pâques, M. Labelle et M. Proulx, outre les visites accoutumées dans les églises et les musées, eurent l'avantage d'assister aux pieuses et expressives cérémonies qui se déroulent, ces jours-là, soit à Saint-Pierre, soit dans les autres grandes basiliques. Ils firent visite à Mgr Smeulders, l'ancien commissaire apostolique au Canada, dans son monastère des Thermes. Le jour de Pâques au soir, ils eurent l'honneur d'être reçus en audience par le cardinal Simeoni, préfet de la Propagande,

(1) *Cinq mois en Europe*, page 57.

dont relevait alors l'Eglise du Canada. Le vénéré prince de l'Eglise se montra très bon et très bienveillant. Il promit de leur ménager une audience auprès du Saint-Père Léon XIII pour le mardi suivant. Mais le pape, qui avait déjà 75 ans, étant fatigué ce jour-là, l'audience n'eut pas lieu, et, comme le billet de retour pressait nos voyageurs, ils durent accepter le sacrifice de quitter Rome sans avoir vu le pape. Nous avons dit qu'ils rentrèrent à Paris pour le 13 avril. Le *Journal de Rome* avait signalé, dans les termes les plus élogieux, le passage de M. Labelle dans la capitale de la catholicité.

C'est au moment où ils se retrouvaient à Paris que M. Labelle et M. Proulx apprirent l'inquiétante nouvelle du soulèvement des gens du Nord-Ouest canadien sous la conduite de Louis Riel. "Il faudrait, écrit M. Proulx, qu'on s'arrange à l'amiable !" Ce n'est pas, on ne le sait que trop, ce qui est arrivé. Les choses ont malheureusement tourné au tragique et l'infortuné Riel devait être pendu le 16 novembre suivant (1885). Un mouvement "national" s'en suivrait dans la province de Québec, qui amènerait, nous l'avons déjà dit, les libéraux au pouvoir, à la place des conservateurs, en janvier 1887. Ces événements auraient des conséquences considérables pour la carrière de M. Labelle. En somme, ils le mèneraient à l'importante situation de sous-ministre ou d'assistant-commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation dans l'administration du cabinet Mercier à Québec en 1888. Mais, n'anticipons pas davantage.

A Paris, le travail du curé de Saint-Jérôme, pour remplir sa mission, se poursuivait très activement. M. Proulx le secondait de son mieux et sa plume alerte couvrait des feuilles et des feuilles. Le 20 avril paraissait une première brochure : *Le Canada, le curé Labelle et la colonisation*. Deux mois plus tard, le 7 juin, le diligent secrétaire en publierait une autre : *Le Guide du colon français au Canada*. Nous en reparlerons plus tard. Une lettre de M. Labelle au Père Prévost, en date du 25 avril, peu après son retour de Rome, nous montre bien comment il entendait et comprenait sa mission : "Nous nous sommes rendus à Paris en pleine santé et tout de suite nous avons commencé notre travail. Je m'introduis peu à peu dans la bonne société française. J'ai déjà parlé devant une assemblée d'hommes distingués qui m'ont accueilli avec enthousiasme. Et ça ne fait que commencer ! Prie pour ton gros curé, afin que le bon Dieu dirige ses voies, l'inspire dans ses paroles et lui donne une grande humilité. Il s'agit du bien de la religion et de la patrie et non pas de moi. Moi, je sais que je ne suis que peu de chose, sans talent, ni vertu... Je suis le plus étonné des mortels de voir qu'on veuille faire de moi un grand homme..."

En effet, le curé Labelle prenait contact avec le meilleur monde. Le 19 avril, en compagnie de M. Proulx, il avait assisté, au cercle

catholique du boulevard Montparnasse, à une conférence du comte Albert de Mun. Quelques autres Canadiens, dont M. l'abbé Bruchési, le futur archevêque de Montréal, se trouvaient également au nombre des auditeurs — toute une élite de bons Français — du grand orateur catholique. M. Labelle était placé, au premier rang, à la droite de M. de Mun. Celui-ci, en terminant l'une de ses éloquents périodes, esquissa un joli geste en l'honneur de notre curé : "Nous professons, Messieurs, prononça-t-il, ces doctrines bienfaisantes, humanitaires, universelles et catholiques, qui me permettent, d'un côté, d'applaudir au succès de nos frères d'Allemagne, et, de l'autre côté, de tendre la main à un brave et patriote curé du Canada, M. Labelle..." En même temps, il tendait sa main droite à notre curé et sa gauche à un citoyen allemand. Ce trait est significatif. Quelques jours après, nos deux prêtres canadiens assistaient à la réception de M. de Lesseps à l'Académie française. Puis, on allait entendre une conférence d'Emile Olivier, l'ancien ministre de Napoléon III, ou encore un discours du sénateur Chesnelong. Chez le marquis de Bessano, marié à une Canadienne, on rencontrait le duc de Blancas et le général de Charette... En avril encore, à la *Société des études coloniales et maritimes*, à l'issue d'une conférence de M. Edouard-Georges Petit, le baron de Cambourg avait présenté le curé canadien à l'auditoire dans les termes les plus sympathiques, et M. Labelle y était allé d'une improvisation qui fut hachée d'applaudissements (il y fait allusion dans sa lettre plus haut citée au Père Prévost). C'est là, croyons-nous, que, pour la première fois, il dit aux Français, de la façon pittoresque qui lui était propre : "Nulle part sur la terre, Messieurs, la vie et la propriété ne sont plus en sûreté que chez nous au Canada. Car, voyez-vous, nos hommes de police et nos soldats, ce sont les commandements de Dieu et de l'Eglise !"

Du 1er au 14 mai, M. Labelle, sur invitation de sir Charles Tupper, qui y représentait officiellement notre pays, assistait, en Belgique, à l'exposition universelle d'Anvers.

A son retour à Paris, l'une de ses premières démarches fut d'aller faire une visite, à Versailles, au célèbre Auguste Nicolas, qu'il admirait depuis son temps d'écolier à Sainte-Thérèse. "J'ai trouvé, disait-il à M. Proulx, dans la personne de l'auteur des *Etudes philosophiques*, un vieillard grand, fluët, portant noblement ses 75 ans, avec une figure d'ascète, le teint frais, rose et illuminé, un air qui respire la douceur, un regard où resplendit la sérénité du juste. Comme Jérémie pleurait sur les ruines de Jérusalem, il gémit sur les ruines morales de la société moderne..." Le lendemain, M. Labelle dînait chez M. Keller, ancien député, où il rencontrait plusieurs personnages éminents. Le 25 mai, nos deux voyageurs assistaient, à Montmartre, aux cérémonies pieuses d'un pèlerinage nan-

tais, que conduisait Mgr Lecoq, évêque de Nantes, et auquel était aussi présent Mgr Richard, coadjuteur de Paris. Dans les premiers jours de juin, M. Labelle et M. Proulx se rendirent au cimetière Mont-Parnasse pour prier sur la tombe de Louis Veillot. Ils se firent un pieux devoir d'y déposer une couronne. Dans une note éditoriale, *l'Univers* signala, le 10 juin, cette démarche des deux pèlerins canadiens : "Ils ont prié sur la tombe de Louis Veillot, y lisait-on, et, comme souvenir de leur pieuse visite au tombeau de celui qui aimait tant à célébrer les mâles vertus du Canada catholique, ils ont fixé au monument funéraire une très belle couronne, dont l'encadrement renferme un crucifix avec cette devise : "Au vaillant défenseur de l'Eglise, le Canada français et catholique." — "Au spectacle de ce simple et grand hommage, ajoutait la note du journal de Louis Veillot, nous n'avons pas pu retenir nos larmes. Que nos frères catholiques du Canada en soient vivement remerciés !"

Tout en s'occupant des affaires de la colonisation et d'un mouvement d'émigration de France au Canada, ce qui était le but principal de leur voyage, le curé Labelle et son compagnon ne négligeaient pas, comme on le voit, de faire vibrer la corde des plus nobles sentiments, ce qui était encore un moyen, et non des moins puissants, de s'assurer des sympathies et de se créer ou de consolider des relations dans le meilleur monde.

M. Labelle n'oubliait pas non plus ses amis du Canada, ses paroissiens de Saint-Jérôme et surtout sa bonne maman. Le 31 mai, il écrivait à celle-ci une lettre toute simple et charmante : "Chère mère — Vous voyez que je ne vous oublie pas et que je vous envoie un mot de votre "pauvre enfant"... Je dois vous dire que je suis en bonne santé et que l'ouvrage ne me fait pas défaut. J'en ai pardessus la tête. Il y a déjà trois mois que je suis ici et ma mission en France ne fait que commencer. Il m'y faudrait demeurer un an ou deux pour faire quelque chose de stable. Un homme en France, c'est une goutte d'eau dans la mer. Il lui faut du temps pour y creuser une rivière, ou, si vous voulez, un canal. La vie me serait très douce, si je n'avais ces préoccupations de servir le mieux possible notre pays. Comme vous aimez à connaître ma vie dans les détails, je vous dirai que je suis bien garni et bien traité... Douze pipes ornent ma chambre et je fume du bon tabac... J'ai maigri de 34 livres. Je vais devenir fluet comme le grand Desforges pour peu que je reste longtemps en France !... M. Proulx, qui vous salue, est très fatigué. Il se pourrait qu'il retourne au Canada un peu avant moi... J'ai fait prendre une image de ma personne, la plus triste, la plus imparfaite et le plus laide que vous ayez jamais vue de votre fils tout dévoué..."

De la mi-juin à la mi-juillet, M. Proulx alla faire un voyage en Bretagne et M. Labelle resta seul à Paris à continuer sa besogne d'apôtre et de recruteur de colons pour son pays. Le 23 juillet, M. Proulx s'embarquait à Liverpool pour le retour au Canada. M. Labelle, lui, devait s'embarquer pour Halifax dans la deuxième semaine d'août. Il revenait au pays avec un groupe d'excursionnistes français et belges dont il annonçait l'arrivée à ses correspondants, entre autres à M. le député Alphonse Nantel, dans une lettre écrite le 16 août, à bord du *Damara*, en vue d'Halifax. Ces Messieurs, disait-il, iraient à Saint-Jérôme et il faudrait les bien recevoir.

Ces excursionnistes venus de France et de Belgique, au nombre d'au moins une soixantaine, pour la plupart délégués des chambres syndicales françaises ou belges, représentaient tout à la fois le monde de la politique, celui des lettres et celui des affaires des deux pays. On donna au groupe le nom de "délégation française". Ils furent reçus partout au Canada, notamment à Québec, à Montréal et à Saint-Jérôme, avec beaucoup de cordialité, voire même avec enthousiasme. M. de Molinari, de l'institut, administrateur du crédit foncier franco-canadien, présidait le groupe, et M. Edouard Agostini, du syndicat maritime de France, en était le secrétaire. Il y avait, entre autres, parmi ces Messieurs, des journalistes distingués qui envoyaient à leurs journaux de France ou de Belgique des correspondances sur le Canada, vivantes et émues, qu'on ne relit pas sans intérêt après tant d'années. Nous avons sous la main deux lettres du correspondant du *Soleil* et du *Gaulois* de Paris, M. de la Brière, ancien zouave, l'une du 26 août 1885, l'autre du 4 septembre suivant, s'intitulant, la première *Le roi du nord*, la deuxième *La Nouvelle-France*, qui donnent une idée de l'impression que produisit sur tous les délégués leur chevauchée à travers notre province.

"Je me répérais constamment et uniformément, écrit M. de la Brière le 26 août, si je faisais le récit complet des manifestations enthousiastes et touchantes, qui se multiplient au Canada, en l'honneur de la France, à l'occasion de notre visite. Ici, vingt mille personnes se massent dans un jardin public pour nous acclamer. Là, nous attendent des cortèges de trois cents voitures, avec de nombreuses escortes de cavaliers, portant chacun un drapeau français. Ailleurs, ce sont des fêtes sur l'eau. Ailleurs encore, c'est le *Te Deum* qui éclate dans une église, avec, au dehors, les coups de canon... Enregistrons sans plus le souvenir de notre réception à l'hôtel-de-ville de Montréal. La vaste salle municipale est bondée, ainsi que les tribunes, de femmes en toilette de soirée et de tous les plus notables citoyens. Au fond, sous un dais, est un trône élevé. Son Honneur le maire (M. Honoré Beaugrand en 1885) y prend place, vêtu d'une longue robe écarlate fourrée de martre. Il est décoré d'un

large collier ouvragé qui constitue son insigne. Assis sur les marches du trône, voici les greffiers en robe de soie noire. Au devant, formant un demi-cercle, ce sont les sièges et les bureaux des échevins. On nous introduit au milieu d'applaudissements frénétiques. M. le maire nous lit une adresse exprimant les chaleureuses félicitations et la bienvenue de sa grande ville. Notre président répond. Un échevin demande la parole et propose au conseil d'inscrire l'adresse de Son Honneur au livre d'or de la ville. Les échevins votent gravement. Puis, la séance est levée ou se transforme en réunion mondaine qu'embellissent des essaims de femmes charmantes et des choeurs d'hommes..."

A Saint-Jérôme, ce même 26 août, les citoyens de la petite cité offrirent un grand banquet aux "délégués français", qui fut présidé par le maire de la ville, M. le notaire Melchior Prévost. Le menu était riche et varié, les vins généreux — trop peut-être, si nous en croyons la tradition ! — Quatre santés furent proposées : *A la reine, A la France, Aux délégués, Au curé Labelle*. Les discours se succédèrent, chaleureux et enthousiastes, avec, parfois, des surprises et des interruptions. Ceux qui étaient là, les jeunes du temps et les vieux d'aujourd'hui, ne l'ont certes pas oublié ! Mais, n'insistons pas et gazon ! Ce qu'il faut retenir, surtout, c'est que la bonne et souriante figure du curé Labelle dominait, de très haut, tout le brouhaha qu'occasionne la chaleur communicative des libations, tout l'éclat des discours à l'emporte-pièce, toute la scène et tout le spectacle.

"Le curé Labelle, écrit plus loin M. de la Brière, on l'appelle *le roi du nord*. Le Canada tout entier proclame la grandeur des services rendus à son pays par ce pasteur de campagne. C'est à lui que sont dus les progrès rapides de la colonisation dans le nord et dans l'ouest de l'Amérique septentrionale. Ce conquérant pacifique a jeté dans le désert des bois et des forêts des voies ferrées, des fabriques d'industries diverses et surtout des villages de colons, qui avancent chaque jour davantage la limite de la civilisation. Son nom résonne partout comme celui d'un victorieux. Je ne crois pas qu'on puisse rencontrer quelque part un souverain plus populaire... Il vous empoigne quoique vous en ayez, et il est vraiment irrésistible... Sa verve ne l'abandonne pas un instant, quand il parle de colonisation. Il nous faut boucher nos oreilles pour éviter d'être trop convaincus et pour échapper aux lots à prendre sur ses vastes terres, qu'il veut absolument attribuer à tous et à chacun... Prononcez son nom, que l'on vous voie dans son sillage, que l'on vous sache son ami, et toutes les portes et toutes les mains s'ouvrent devant vous !..."

Huit jours plus tard, au moment de quitter Québec, le 4 septembre 1885, M. de la Brière écrit encore : "Nous allons partir et les sympathies enthousiastes de nos frères du Canada nous suivent

jusqu'à la dernière heure. Nous avons sillonné en tous sens la vallée du Saint-Laurent, et nous n'avons trouvé nulle part un geste quelconque d'indifférence. Les Canadiens anglais eux-mêmes ont suivi l'élan des Canadiens français et nous ont partout acclamés. Ici, à Québec, où nous revenons prendre le paquebot du retour, les manifestations de l'adieu revêtent le caractère le plus touchant. Je défie le plus sceptique de se défendre contre l'émotion qui nous gagne tous... C'est la Nouvelle-France qui nous crie : "Ne nous laissez pas oublier par l'ancienne mère-patrie ! Vous qui retournez vers elle, dites-lui jusqu'où et combien nous l'aimons !..."

Tous les "délégués français" cependant ne quittèrent pas le Canada au début de septembre. Un groupe important d'entre eux, dont le président, M. de Molinari, se rendirent dans l'Ouest canadien, à Saint-Boniface d'abord, puis aux Montagnes Rocheuses et au delà. Le curé Labelle les accompagna. Le 10 septembre, ils étaient reçus officiellement à Saint-Boniface où le président de la Saint-Jean-Baptiste leur fit un discours dans lequel il rendait hommage à l'initiative et au zèle du curé de Saint-Jérôme. Celui-ci, en effet, selon son mandat, qu'il tenait du gouvernement fédéral, s'était occupé, dans son voyage en Europe, de la colonisation de l'Ouest en même temps que de celle de ses cantons du nord de Montréal.

Le résultat immédiat de cette excursion d'un groupe de Français et de Belges distingués dans notre pays fut de nous faire mieux connaître là-bas, surtout au point de vue économique, d'attirer ici des capitaux français et de nous amener de bons colons. "Mon voyage en France a été assez fructueux, écrivait, quelques mois plus tard, le curé Labelle au Père Prévost. Tous les jours, il nous arrive des immigrants de bonne qualité."

Tous ces nouveaux colons qui lui arrivaient, surtout ceux qui s'établissaient dans la région du nord de Saint-Jérôme, et il y en eut des centaines, M. Labelle dut s'en occuper. Cela ajouta encore à sa besogne accoutumée. Sitôt de retour, il s'y remit, en effet, avec un nouveau zèle. Il reprit la direction et l'administration de sa paroisse. Il recommença ses courses à Ottawa et à Québec, pour solliciter de nouveaux subsides auprès des gouvernants. Il s'agita pour qu'on prolongeât son chemin de fer. Il repartit pour les voyages d'inspection ou d'exploration dans les postes déjà établis ou dans les grands bois où il voulait en établir d'autres. Son "fidèle Isidore" l'accompagnait toujours. C'était, comme naguère, la vie trépidante et enfiévrée qui ne lui permettait guère de repos.

On devine si sa bonne vieille mère était heureuse de le voir enfin revenu des "vieux pays" — où elle l'avait cru perdu — jouissant de plus en plus de la considération de tous et, pourrait-on dire, en pleine gloire. "Dites à maman de se calmer, avait écrit de Paris

(4 juillet) le bon curé à son ami le Dr Jules Prévost. Elle me reverra encore ! Qui sait ? Je pourrais bien mourir avant elle... Toutes les séparations sur cette terre sont pénibles et douloureuses. Mais il faut les subir, en attendant que la dernière, celle de la mort, y vienne mettre le comble. Ce n'est qu'au ciel que la joie sera durable..." Oui, mais sa bonne mère aimait bien aussi les joies de la terre ! Et, revoir son "petit garçon", après ce long voyage et cette absence de cinq mois, lui en fut une bien douce, que le curé d'ailleurs partagea de plein coeur.

Pendant l'absence du curé Labelle, c'est M. le vicaire Pelletier — *Pierre*, comme disait toujours M. Labelle — qui avait eu la direction de la paroisse. Rien n'était resté en souffrance. Mgr Fabre, d'ailleurs, lui avait donné un confrère, deuxième vicaire, pour l'assister. Et il en serait ainsi désormais jusqu'à la mort de M. Labelle. Il aurait toujours un autre vicaire au moins en plus de *Pierre*. De 1885 à 1891, il y en eut six qui se succédèrent. En voici la liste, avec, pour chacun, quelques notes brèves.

De mars à novembre 1885, le deuxième vicaire de Saint-Jérôme fut M. l'abbé J.-I. Fourmentin, un prêtre français, originaire du diocèse de Séz, arrivé au pays en 1883. L'abbé Allaire, dans son dictionnaire du clergé, dit qu'il fut vicaire à Saint-Jérôme de 1883 à 1885. D'après les registres de la paroisse, il paraît plutôt qu'il ne passa là que sept ou huit mois. Il était déjà âgé. Son acte de sépulture porte qu'il avait 42 ans. Il mourut, à Saint-Jérôme même, victime de la petite vérole, peu de temps après le retour du curé, le 18 novembre 1885. Il fut inhumé dans le nouveau cimetière, sur l'emplacement de la future chapelle. C'était la première inhumation, car on ne devait commencer à enterrer régulièrement les corps dans ce cimetière qu'en septembre 1886.

En décembre 1885, M. l'abbé Félix-Gédéas Plouffe succédait au défunt M. Fourmentin comme deuxième vicaire. Il devait passer cinq ans dans ce poste, jusqu'en 1890. M. Plouffe est décédé à Saint-Edouard de Montréal le 19 septembre 1908.

En juillet 1888, M. l'abbé Joseph-Edmond Bruyère arrivait à Saint-Jérôme, comme troisième vicaire. Ce fut pour un peu plus d'un an, jusqu'au mois d'août 1889. M. Bruyère est aujourd'hui curé de Saint-Liguori, comté de Montclam.

En août 1889, ce fut M. l'abbé Edouard Prieur qui arriva comme vicaire à Saint-Jérôme. Il y passa trois ou quatre mois. Il fut plus tard curé de Sainte-Sophie et de Saint-Edouard (Napierville). M. Prieur est mort à Ottawa le 12 novembre 1923.

En décembre 1889, M. l'abbé Alexandre Daigneau était nommé vicaire à Saint-Jérôme. Il le fut jusqu'à l'été de 1892. Il est maintenant curé de Saint-Cyprien de Napierville.

Enfin, le 3 mars 1890, M. l'abbé Albert-D. Laporte arrivait à Saint-Jérôme comme vicaire. Après la mort du curé Labelle et l'incendie du collège, M. Laporte, de septembre 1891 à l'été de 1895, s'occupa de la direction des classes des garçons, alors confiées à des maîtres laïques. Il exerça plus tard le saint ministère aux États-Unis. Jeune encore, il devint complètement sourd. Revenu à Montréal en 1908, il passa quelques années à l'archevêché. Il est mort à la maison-mère des Clercs de Saint-Viateur, à Outremont, le 10 juillet 1928.

Nous nous excusons d'avoir quelque peu devancé les faits pour dresser tout de suite au complet cette liste des vicaires qui sont passés à Saint-Jérôme du temps du curé Labelle. Il nous a semblé que ce raccourci ou ce petit tableau d'ensemble convenait à la clarté de notre récit.

A l'automne de 1885, nous y avons plus haut fait allusion, les événements étaient graves au Canada et l'horizon politique chargé de nuages. Le 16 novembre, le pauvre Riel était pendu à Régina. Ce fut une faute politique. On n'aurait pas dû faire un héros et un martyr de ce malheureux déséquilibré. Il y avait dans son cas des circonstances atténuantes dont il aurait fallu tenir compte. Riel et ses métis avaient été poussés à bout par tant d'injustes tracasseries ! Nous ne saurions ici insister sur cette question historique assez compliquée. Mais, il nous semble, à distance, que le gouvernement de sir John-A. MacDonald porte, à ce sujet, devant les générations de l'avenir, une lourde responsabilité. Quoi qu'il en soit, à la suite de l'exécution de Riel, et à cause d'elle, nous l'avons déjà dit, une grande agitation remua tout le pays et la province de Québec en particulier. Ce fut le mouvement "national", qui accentua les divisions du parti conservateur et dont M. Mercier et les libéraux profitèrent habilement. Aux élections provinciales d'octobre 1886 (votation le 14), libéraux et nationaux, unis ensemble, l'emportèrent aux urnes contre les tenants du gouvernement conservateur. A l'ouverture de la session à Québec, le 27 janvier 1887, sur le choix du président de la Chambre, le ministère Taillon fut battu par un vote de 37 contre 27. M. Mercier prit le pouvoir.

A ce moment, il est permis de croire que cela ne faisait pas beaucoup l'affaire du curé Labelle. Le 23 décembre 1886, il écrivait au Père Prévost, à Rome : "Le temps des élections que nous venons de traverser a été triste pour moi. Ce sont les élections qui gâtent le plus notre peuple. On dirait, dans ces époques troublées, que, pour nos gens, la loi de Dieu qui règle la vie d'un chacun n'est plus la même. Voilà le danger..." Il disait encore, dans la même lettre, avec une teinte de mélancolie très visible : "Il me faut faire marcher de front bien des affaires, tant religieuses que civiles. Je

commence à vieillir et je voudrais bien, avant de mourir, voir le chemin de fer de Saint-Jérôme se rendre jusqu'à La-Chute-aux-Iroquois (Labelle). J'y travaille activement..."

Le curé ne paraissait donc guère compter beaucoup sur la tournure que les événements venaient de prendre. Mais, l'homme propose et Dieu dispose. De l'imprévu allait surgir ! A cette session de la Chambre d'Assemblée de 1887, le nouveau premier ministre Mercier fit voter une loi créant un ministère spécial de l'Agriculture et de la Colonisation. L'année suivante, en mai 1888, au début de la session, le discours du trône, lu par le lieutenant-gouverneur Angers (15 mai), annonçait que cette loi avait été mise en force, et, le lendemain (16 mai), dans son discours-programme, M. Mercier, qui s'était réservé ce ministère, faisait connaître publiquement et officiellement que le curé Labelle avait accepté d'y remplir les fonctions de sous-ministre. Son titre officiel était celui d'assistant-commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation.

"Le chemin de fer de Saint-Jérôme à La-Chute-aux-Iroquois, disait dans ce discours du 16 mai le premier ministre, qui a une longueur de soixante-dix milles, n'est pas encore construit... On lui a donné des octrois, mais pas suffisamment pour permettre aux promoteurs de l'entreprise de la mener à bonne fin... Nous allons augmenter le subside de manière à assurer la construction de cette voie ferrée..." — "En parlant des chemins de fer du nord de la province, continuait le premier ministre, je ne puis m'empêcher de dire un mot de celui qu'on appelle si justement l'apôtre de la colonisation, M. le curé Labelle... Je l'ai invité à venir travailler avec moi dans le département de l'Agriculture et de la Colonisation. J'espère qu'avant longtemps, sous sa puissante direction, nous pourrons faire le bien dont la province a tant besoin..."

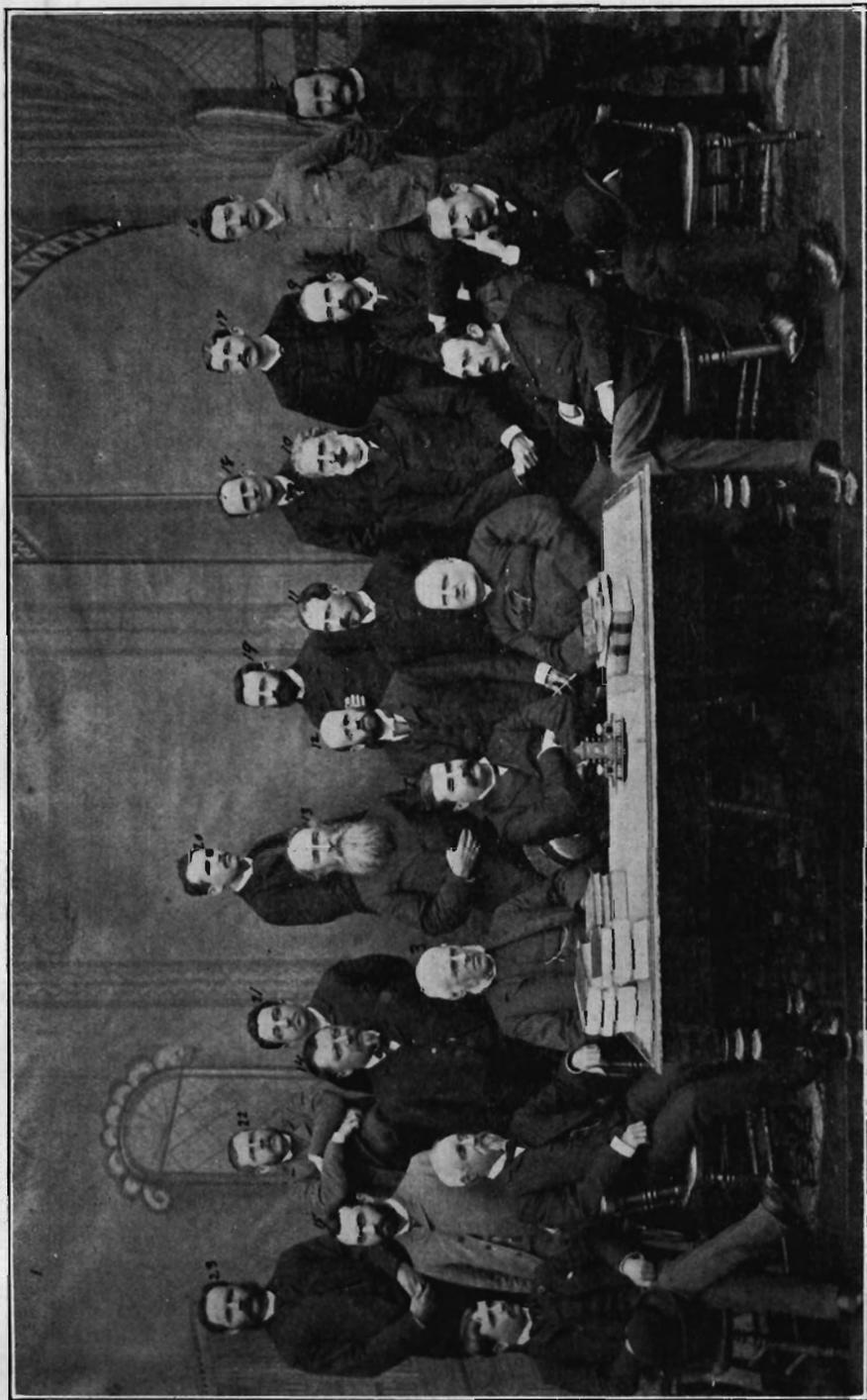
Ce discours, extrait des *Débats de la Législature à Québec* de 1888, que nous condensons et dont nous retranchons à dessein toutes les considérations de tendance, constatait ou proclamait un fait des plus importants : le curé Labelle devenait sous-ministre d'Etat.

M. Labelle, nous croyons pouvoir l'affirmer en toute vérité, ne fut jamais un partisan politique. Il pensait, il vivait, il planait au-dessus des divisions des partis. Il ne cherchait en tout et partout que l'intérêt de la colonisation et des colons. Mais, il lui fallait bien se mouvoir, comme tous les mortels, au milieu des contingences et des fluctuations politiques. Lui qui, sans cesse, avait besoin de subsides, il était bien obligé de compter avec les puissants qui les octroyaient. Ses relations avec les chefs politiques de la province, et même de tout le pays, furent donc nécessairement constantes. Or, jusque-là, c'était le parti conservateur qui s'était maintenu au pouvoir. Les deux députés pour le comté de Terrebonne, c'étaient deux

conservateurs, Rodrigue Masson à Ottawa et Adolphe Chapleau à Québec. C'est aux "bleus", par conséquent, qu'il avait eu à s'adresser. Voici que la fortune avait maintenant souri aux "rouges". Bien plus, le chef de ces derniers dans Québec, M. Mercier, par intérêt politique sans doute, mais aussi, nous le croyons sincèrement, dans l'intérêt public, pour l'avancement de la colonisation, venait vers lui et lui disait : "Aidez-moi !" — Tout simplement, il accepta. Lors de la crise politique de janvier 1929, récemment, le premier ministre de France (on dit là-bas le président du conseil), M. Raymond Poincaré, pour expliquer qu'il fallait que son ministère fût maintenu aux affaires, disait d'une façon pittoresque : "En traversant une rivière, on ne change pas de cheval !" Il y a quarante ans, le curé Labelle, à ceux qui le blâmaient d'accepter les avances des "rouges", après avoir si longtemps bénéficié de l'aide des "bleus", répondait d'une manière tout aussi originale : "Que le cheval qui me mène soit rouge ou bleu, peu m'importe ! Je ne change pas de voiture, moi !" Il entendait dire par là qu'il travaillait toujours pour la colonisation et rien que pour elle. Tout le monde, il faut en convenir, ne pensa pas de même.

Nous ne discuterons pas ici, au moins pour le moment, si M. Mercier eut raison et si le curé Labelle n'eut pas tort. Des hommes sérieux ont exprimé l'opinion que ni l'un ni l'autre n'avait atteint au but qu'il se proposait, M. Mercier, voulons-nous dire, à celui de se concilier davantage le clergé et M. Labelle à celui de faire plus rapidement prospérer sa chère oeuvre. Nous reviendrons là-dessus plus tard, quand nous traiterons plus spécialement des activités du curé comme apôtre de la colonisation.

Le curé Labelle dans un bureau de sous-ministre, c'était bien un peu comme une gageure ! Pour qui connaissait ses habitudes de vie au grand air, son goût et son entraînement pour les courses dans les bois, son besoin constant d'action extérieure et de mouvement au dehors, il était difficile de se figurer qu'il se sentirait à son aise rivé à un fauteuil de fonctionnaire, même si le fauteuil était ministériel et la fonction très élevée. Eh ! bien, pour son oeuvre, le brave curé s'imposa de s'y astreindre. Quelqu'un qui l'a vu à la tâche et fort bien connu à cette époque, mais qui désire garder lui-même l'*incognito*, nous écrivait récemment : "La vie monotone du bureau n'était guère faite pour cet enthousiaste de la belle nature. Et pourtant, il s'y assujettit dès les premiers jours. Très assidu à son poste, en fidèle rond de cuir, il s'astreignait de bon gré à sa besogne quotidienne, signait lui-même tous les chèques du département, recevait les qué-mandeurs de toutes sortes, avec généralement assez de patience, mais pas toujours, surtout lorsqu'il flairait l'exploitation derrière la demande apparemment raisonnable..."



(1ère rangée) 1. A. Edge; 2. Dr G. Leclerc; 3. Hon. Col. Rhodes; 4. Hon. Mercier; 5. Curé Labelle; 6. J. Boivin; 7. H.-A. Turgeon; (2ème rangée) 8. J. Ray; 9. O. Demers; 10. J.-B. Hébert; 11. Guilbault; 12. Deschambault; 13. E.-A. Bernard; 14. J.-P. Plamondon; 15. S. Sylvestre; (3ème rangée) 16. Hearn; 17. Rinfret; 18. Bilodeau; 19. Savary; 20. Lebel; 21. Oscar Prévoist; 22. Shecan; 23. Lamb.
 Personnel du Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation (1er septembre 1889)
 Ministère Mercier (1887-1892)

De ce moment, le train de vie du curé Labelle se trouva en grande partie changé. Il ne faisait plus que des apparitions de quelques jours dans sa paroisse de Saint-Jérôme, dont toutefois il resta le curé. Le 15 juin (1888), Mgr Fabre donna des pouvoirs de desservant à M. le vicaire Pelletier. En juillet, un troisième vicaire, M. Bruyère, fut adjoint à MM. Pelletier et Plouffe. M. Labelle ne se désintéressa pas cependant de sa paroisse. C'est lui qui, à l'automne de 1888, s'occupa de doter Saint-Jérôme d'un hospice de charité et fit pour cela appel aux dévouées Soeurs Grises de Montréal. Mais, une fois les principales démarches faites, il se reposa sur son desservant, M. Pelletier, pour mener l'entreprise à bon terme. Le 29 octobre, les filles de Mère d'Youville s'installaient dans une maison modeste, au centre de la ville, et elles recueillaient le jour même neuf orphelines. Cette fondation devait dans la suite largement prospérer. On construisit bientôt un vaste hospice où l'on reçut, avec les orphelins et les orphelines, des vieillards et des malades. M. Labelle s'attacha beaucoup à cette oeuvre, et, nous le verrons plus loin, dans son testament, il l'avantagea le mieux qu'il put. Vingt ans après la mort du curé, le 24 décembre 1911, un violent incendie, causé par l'explosion d'un fournaise, détruisait l'hospice des Soeurs Grises. A ce moment, la maison abritait environ deux cents personnes, religieuses, orphelins ou vieillards. Ce fut pour la ville et la paroisse une calamité. D'autant plus que les circonstances ne permirent pas aux Soeurs Grises de reconstruire. En 1927, elles ont vendu leur terrain aux Soeurs de Sainte-Anne, qui y construisent, à l'heure où nous écrivons ces lignes, un nouveau pensionnat, l'ancien devant désormais servir à l'École normale également dirigée par ces distinguées religieuses enseignantes.

Mais, le curé Labelle, devenu sous-ministre, vivait surtout à Québec. D'ordinaire, tous les quinze jours, il venait passer le dimanche à Saint-Jérôme. C'était pour lui, comme une détente. Il vaquait alors, comme naguère, aux travaux du saint ministère, chantait la messe, prêchait et confessait. Et puis, il repartait pour Québec, s'y remettait à son bureau d'assistant-commissaire ou de sous-ministre. Dans les temps libres, en dehors des heures de travail, il allait causer avec les ministres, entretenait des relations, se faisait des amis. Tout le monde l'estimait et il était très recherché dans la bonne société. A tous, et partout, est-il besoin de le dire, il parlait de colonisation, développait de beaux plans d'action, faisait part de ses projets d'avenir. Durant son séjour à la vieille capitale de la province, il logea d'abord à l'*Hôtel du Lion d'or*, et, plus tard, chez les Dllles Flannigan, 48 rue Saint-Ursule. C'est là qu'il devait mourir le 4 janvier 1891. Il disait d'ordinaire sa messe à la chapelle des Pères Jésuites de la rue Dauphine, ou encore à la basilique-cathédrale.

Bien peu de documents officiels, concernant le curé assistant-commissaire ou assistant-ministre, ont été conservés dans les archives du département de l'Agriculture et de la Colonisation à Québec. C'est assez étrange à constater et c'est vraiment dommage. On nous a expliqué que la correspondance se faisait alors à la main et qu'on n'en gardait pas de copie. Nous n'avons pas même pu retrouver trace de la lettre de nomination créant M. Labelle sous-commissaire en mai 1888. "Tout ce que nous avons à son sujet, nous écrivait, en août 1928, M. le sous-ministre de la Colonisation L.-A. Richard, c'est le rapport signé par lui et adressé à l'honorable M. Mercier le 26 décembre 1888, où il rend compte des opérations du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation pour l'année 1887-1888. Dans les comptes publics de 1889 et 1890, son nom, sans plus, apparaît comme assistant-commissaire. En 1891, son nom n'y figure plus, ce qui s'explique bien, puisqu'il était mort au commencement de cette année même." Ce n'est pas ici le lieu d'analyser ce rapport de 1888, ni de raconter ce que M. Labelle sous-ministre fit ou voulut faire dans l'intérêt des colons. Nous y viendrons plus tard, quand nous parlerons de son oeuvre d'apôtre-colonisateur. Qu'il nous suffise de proclamer pour l'instant que jamais sans doute, en dépit de toutes les difficultés suscitées — parfois insurmontables — par la politique et par l'ambition des grands marchands de bois, le curé Labelle ne se montra plus l'ami, avec intelligence et énergie, de la colonisation et des colons, que dans cette haute situation à laquelle la Providence l'avait appelé. Certes, il ne fit pas tout ce qu'il voulut ! Et c'est pourquoi on a dit et répété que, en acceptant d'entrer dans l'administration de la province, il avait manqué son but et s'était trompé. Pour notre part, nous ne croyons pas qu'il se soit trompé tant que cela, car il faut tenir compte avant tout de ses bonnes intentions et du bien qu'il a fait réellement.

Il y avait un peu plus d'un an que le curé de Saint-Jérôme était sous-ministre et menait cette vie chargée de besognes pleines de lourdes responsabilités, tout en restant toujours curé de Saint-Jérôme, quand une nouvelle arriva de Rome, à laquelle il ne s'attendait certainement pas, qui le surprit et le confondit, tandis qu'elle réjouissait et enorgueillissait tous ses amis. Le 3 juillet 1889, le pape Léon XIII, sur la demande qui lui en avait été faite vraisemblablement par l'honorable M. Mercier, premier ministre du gouvernement de Québec, avait bien voulu élever le curé de Saint-Jérôme à la prélature romaine et lui conférer le titre et la dignité de protonotaire apostolique *ad instar*. C'était désormais Mgr Labelle qu'il fallait dire. Qui donc, plus que lui, par ses travaux de pionnier et d'apôtre accomplis depuis vingt ans, avait mérité une pareille distinction ?

Nous devons à la bienveillance de Mgr Perrin, l'ancien curé de

Notre-Dame à Montréal, qui vit à Rome, où il est chanoine de la basilique du Latran et protonotaire apostolique lui-même, d'avoir pu nous procurer copie du bref pontifical de juillet 1889 décorant ainsi notre héros de cette haute dignité, dont il nous avait été impossible de retrouver l'original au pays, à Saint-Jérôme ou ailleurs. Les motifs ou les considérants sur lesquels le Saint-Père Léon XIII s'appuyait pour honorer son "cher fils" du clergé de Montréal sont les plus simples en apparence. "Connaissant les vertus qui ornent votre vie, dit le bref, et le travail utile que vous avez fourni dans l'institution et la fondation de tant de paroisses, établies à la gloire de Dieu et dans l'intérêt du salut éternel des âmes, pour récompenser votre mérite et vous témoigner notre bienveillance, nous nous sommes persuadé qu'il nous convenait de vous conférer ce titre et cette dignité..." — "*Virtutes novimus quibus mores ornantur tui operamque utilem a te illatam in paroeciis ad Dei gloriam et sempiternam animarum salutem instituendis et fundandis, quae omnia persuadent nobis ut tibi deferamus ecclesiasticae dignitatis titulum qui et tuorum meritorum praemium et nostrae in te benevolentiae sit testimonium.*" En deux mots, et il convient de le souligner devant l'histoire, ce n'est pas le sous-ministre d'Etat comme tel, ni même le méritant curé d'une paroisse, c'est le fondateur de nombreuses paroisses, ou encore c'est l'apôtre de la colonisation catholique, que le Souverain Pontife entendait et voulait honorer en l'élevant à la plus haute des prélatures romaines.

Le nouveau dignitaire s'inclina avec respect devant la volonté du chef suprême de l'Eglise et il accepta tout bonnement de devenir un Monseigneur. Mais il le fit avec modestie et n'en perdit pas la tête. Dans ses armes de prélat — une simple gerbe de blé — il mit cette devise des humbles, qui rappelait son amour du sol et l'oeuvre de sa vie: *Mon père agriculteur -- Pater meus agricola*. Du reste pour ses intimes et pour lui-même, il continua d'être et de s'appeler le curé Labelle. Ses amis de Québec, ministres, députés ou fonctionnaires, lui présentèrent bientôt, au cours d'une très sympathique manifestation, son costume violet, soutane et ceinturon, sa bague et sa mitre, ses insignes prélatiques et ses ornements pontificaux, car l'on sait que les protonotaires apostoliques ont droit de célébrer la messe pontificale en portant la mitre blanche. Il reçut tout cela avec gratitude sans doute, mais aussi d'un oeil amusé et non sans un sourire entendu. Nous tenons d'un témoin de la petite scène — un député du temps aujourd'hui devenu juge — que cette cérémonie de la présentation des cadeaux au nouveau Monseigneur, sérieuse et digne pourtant, procura aux assistants, à un moment donné, une minute très réjouissante. "Ce que ça va être embarrassant, disait le curé-prélat, de m'affubler de toutes ces belles affaires!"

A Saint-Jérôme aussi on fêta sa prélature, et ce fut son ami, le bon M. William Scott, qui lui présenta l'adresse de circonstance.

Le curé devenu prélat ne changea rien à ses habitudes et il reprit sa vie en partie double de pasteur et de sous-ministre, revenant régulièrement à ses paroissiens chaque quinzaine, assidu à son bureau du Parlement le reste du temps. Nous devons faire remarquer une fois de plus, en effet, que, tout occupé qu'il était des choses de l'administration du département de l'Agriculture et de la Colonisation à Québec, M. Labelle ne délaissait pas sa paroisse de Saint-Jérôme, et que, chaque fois qu'il y revenait, il vaquait au ministère des âmes et voyait aux affaires de sa fabrique. C'est ainsi, pour ne rappeler que deux faits, qu'il passa toute la soirée à son confessionnal la veille de Noël en 1889 et qu'il présida l'assemblée de ses marguilliers le 7 décembre 1890.

Si nous en croyons la tradition, Mgr Labelle n'abusa pas du pouvoir de célébrer des offices pontificaux, d'autant moins qu'il savait que cela n'aurait guère plu à son archevêque, Mgr Fabre. Il célébra pourtant quelquefois de ces offices solennels. Par exemple, le 19 décembre 1889, il bénit solennellement, revêtu des ornements pontificaux et mitre en tête, l'église de Saint-Jovite, dont l'un de ses plus dévoués collaborateurs M. Samuel Ouimet (plus tard Mgr Ouimet) était le curé, en qualité de délégué et avec l'autorisation de Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa. Nous avons aussi un vague souvenir de l'avoir vu en chape d'or, coiffé de la mitre blanche, dans le modeste sanctuaire de la chapelle temporaire du séminaire de Sainte-Thérèse, qu'a remplacée aujourd'hui la salle de récréation des directeurs de la maison. En tout cas, on le rencontrait, maintenant, en soutane à liserés violets et ceinturon de même, une belle bague à l'annulaire. Mais, il n'y avait pas à s'y tromper, c'était toujours le brave curé débonnaire, sans hauteur et sans façon, l'ami de tout le monde et, surtout, l'ami dévoué des colons de la "Nord" et de la "Rouge".

Au mois de janvier 1890, il partit pour un second voyage en Europe, dans l'intérêt toujours de la colonisation et chargé d'y travailler par le gouvernement Mercier et encore par le gouvernement d'Ottawa. A sa bonne vieille mère, âgée et malade, qui s'inquiétait de le voir s'absenter de nouveau pour de longs mois, et qui craignait de ne plus le revoir, il expliquait qu'il fallait bien qu'il aille remercier le Saint-Père des honneurs qu'il lui avait gracieusement conférés, que, d'ailleurs, il en était sûr, il lui reviendrait bien vivant et qu'elle-même ne mourrait pas durant son voyage. Mme Labelle prit confiance et le laissa partir, mais, comme elle disait, elle avait le coeur gros. Avant de partir, le curé fit son testament, à Québec, devant les notaires Gagnon et Bégin. Nous aurons l'occasion d'en parler dans un chapitre subséquent. Ce testament, qui fut plus tard exécuté, après mort, est daté du 21 décembre 1889.

Mgr Labelle quitta Montréal le 9 janvier et s'embarqua le lendemain à New-York, pour le Hâvre, à bord de *La Normandie*, de la ligne française. Il se préparait à ce voyage depuis quelques semaines déjà, car son passe-port, signé par le lieutenant-gouverneur Angers, de Québec, est date du 11 décembre, et son *celebret* (permis de dire la messe), signé par Mgr l'archevêque Fabre, de Montréal, est du 16 du même mois. Il se trouva que sans s'être concertés d'avance, son compagnon de route de 1885, M. l'abbé Proulx, et lui-même firent encore cette fois la traversée ensemble. Mais, M. Proulx, devenu vice-recteur, allait s'occuper à Rome des affaires de l'université et il n'était plus le secrétaire du curé de Saint-Jérôme. Seulement, ils auraient l'occasion de se voir et aussi de s'entraider au cours du voyage, ce dont, selon son habitude, M. Proulx tiendrait note et rendrait compte dans un nouveau volume, qui parut en 1892, sous le titre de *En Europe, par ci, par là*.

De janvier à septembre 1890, le prélat sous-ministre ne passa pas moins de huit mois, cette fois, dans les "vieux pays". Nous n'avons pas à notre disposition de données précises et suivies qui nous permettent de l'accompagner dans toutes ses courses et de le voir constamment agir, comme nous l'avons pu faire en 1885, grâce aux *Cinq mois en Europe* de M. l'abbé Proulx. Il ne nous a même pas été possible de retrouver les lettres que, sans aucun doute, Mgr Labelle dut adresser à l'honorable M. Mercier et aux fonctionnaires de son département à Québec. Cela est assurément regrettable. Mais, les extraits des journaux de France du temps, les notes de M. Proulx dans son nouveau volume *En Europe, par ci, par là* et quelques lettres du curé-prélat à ses amis, qui ont été conservées, nous renseignent suffisamment pour que nous puissions affirmer, avec preuve à l'appui, que ce second voyage en Europe fut aussi utile, sinon plus, que celui de 1885, à la grande cause de la colonisation, en même temps qu'il constitua, pour notre héros, comme une sorte de triomphe personnel, absolument remarquable, qui se prolongea, sans discontinuer, pendant toute la durée de son séjour là-bas.

Arrivé à Paris à la mi-janvier, Mgr Labelle y passa d'abord trois mois environ. De la mi-avril à la mi-juin, il fut à Rome pour deux autres mois. Enfin, de la mi-juin à la mi-septembre, on le trouve de nouveau à Paris. Il revint au Canada vers le 15 septembre. En France il s'occupa surtout d'organiser un nouveau courant d'émigration vers notre pays. A Rome, il eut à traiter, avec le Saint-Père et les Congrégations romaines, plus d'une affaire délicate. Nous allons nous borner pour l'instant, à une vue d'ensemble de ses activités, quitte à revenir en son lieu à ses soucis et à son labeur de colonisateur.

Il renoua, dans la capitale de la France, ou plutôt il consolida,

les belles relations qu'il entretenait déjà avec plusieurs Français de marque, Rameau de Saint-Père, Claudio Jannet, Onésime Reclus et tant d'autres. Les "délégués français", qui étaient venus au Canada en 1885, lui firent fête, et lui-même fut tout heureux de pouvoir compter sur le concours actif qu'ils ne lui ménagèrent pas, tout au contraire. Les réunions et les banquets se multiplièrent, les conférences et les discours également. Mgr Labelle, qui était descendu d'abord dans un grand hôtel, l'*Hôtel Binda*, pour faire honneur à sa situation de sous-ministre, finit par retourner à celui plus modeste de la *Cité-du-Retiro*, près de *La Madeleine*, où il avait logé en 1885 et où il se sentait plus à l'aise. Il dut recevoir beaucoup de gens, en rencontrant une multitude d'autres, à son hôtel ou chez l'honorable Hector Fabre au commissariat canadien, faire de nombreuses visites, écrire des articles — tous les journaux lui en demandaient — même soutenir des polémiques, dont l'une, contre un sous-ministre d'Etat, M. de Malvy, eut du retentissement. On lui reprochait de vouloir dépeupler la France ou ses colonies d'Algérie au profit d'une région qui appartenait à l'Angleterre. "Mais non, répondait-il, nous n'invitons à venir chez nous que ceux des Français qui ne veulent plus rester en France et ne se sentent pas attirés vers l'Algérie. Et puis, dans notre province de Québec, et même dans notre nord-ouest canadien, nous sommes chez nous. Devenus sujets anglais, nous sommes restés, nous l'avons prouvé, français d'esprit et de coeur, de foi et de langue..."

Le 20 mars (1890), à l'*Hôtel des sociétés savantes* à Paris, l'*Alliance française* et la *Société historique* lui donnaient un banquet. Il y avait là toute une élite. M. le comte Colonna, ministre plénipotentiaire et vice-président de l'*Alliance française*, présidait. "Le nom de Mgr Labelle, dit-il en proposant le toast en son honneur, dit tout et est à lui seul tout un programme. Nous savons tous le grand rôle qu'il a tenu au Canada. Député-ministre au département de l'Agriculture et de la Colonisation, curé de Saint-Jérôme — le titre, je crois, qui lui tient le plus au coeur — il a été le promoteur et le pionnier de la colonisation française dans le bassin de l'Outaouais, où, dès aujourd'hui, l'élément franco-canadien forme un groupe compact de vingt mille âmes. En toutes circonstances, Mgr Labelle s'est montré le défenseur intelligent, intrépide et dévoué de la langue française, de la religion, des lois, des vieilles coutumes et des intérêts de ces Français du Canada que nous pouvons bien appeler nos frères de l'autre côté de l'Atlantique, car leurs coeurs et les nôtres battent à l'unisson..." — "L'honneur que vous voulez bien me faire, messieurs, répondit Mgr Labelle, rejaillit avec un vif éclat sur toute la race française de l'Amérique septentrionale... Ce dîner, c'est un baiser d'amitié, un embrassement chaleureux, que la vieille France

donne, en ma modeste personne, à la nouvelle. Vous applaudissez, en m'applaudissant, toutes les luttes guerrières ou politiques que mon jeune pays a livrées victorieusement pour garder avec fidélité le dépôt sacré du génie de la vieille mère-patrie... Quand je vois, autour de cette table, les hommes les plus distingués de votre France réunis pour honorer l'humble fils du Canada que je suis, il me semble entrevoir l'aurore d'un jour nouveau pour nos relations futures... L'accueil que je reçois à Paris me touche profondément. La France salue en moi, je le sens, un enfant lointain, oublié pour un temps, qui peut se dire quand même l'os de ses os et la chair de sa chair, qui a appris sa langue des lèvres de sa propre mère et qui la parlera toujours, avec peut-être un peu de l'accent du terroir de cette Normandie d'où sont venus ses ancêtres..."

Avec ces discours, que nous condensons beaucoup, nous pourrions facilement en citer nombre d'autres dans la même note. Mais ceux-ci suffisent pour faire voir comment notre héros était reçu et comment il appréciait les honneurs qu'on lui rendait. Il en renvoyait toute la gloire à la France elle-même et au pays canadien.

La bonhomie et le sans-façon du curé de Saint-Jérôme — dont le prélat ne pouvait guère se dépouiller — qui surprenaient de prime abord, ne contribuaient pas peu, il convient de l'ajouter pour mieux s'expliquer son action et son emprise, à le rendre populaire et irrésistible. "Le jour même où il débarquait à Paris, racontait plus tard un correspondant du *Soleil*, le grand journal monarchiste, le curé Labelle fut invité à dîner dans une maison opulente. Il accepta. A l'heure dite, avec sa rondeur toute rustique, il fit son entrée dans le salon de son hôte en costume de voyage, en jaquette et en bottes, sans se montrer aucunement intimidé par l'éclat des lumières et le scintillement des toilettes. L'allure de ce corpulent villageois causa d'abord quelque surprise au milieu du cercle élégant et peut-être y eut-il quelques sourires derrière les éventails ! Mais, en vérité, cela ne fut pas de longue durée. En dépit de son parler populaire, de son accent du terroir et de son gros appétit, tous furent bientôt captivés. Quand ce diable d'homme eut commencé à raconter sa vie et celle de ses colons, le labeur, la réussite et l'accroissement des familles jetées par lui dans son nord et dans l'ouest canadien, il empoigna vite son auditoire... Une autre fois, comme il est très fin sous sa rustique enveloppe, il se présenta ailleurs dans une autre tenue, ayant revêtu sa soutane prélatice et ses insignes violets, et la séduction complète et sincère, opérée sur les convives, ne fut pas moins rapide, ni moins profonde. Elle se doubla même d'une vive émotion quand on entendit cet hercule taillé au rabot conclure tout simplement : "Vous me faites, messieurs et dames, bien de l'honneur et vous me témoignez plus de considération que je n'en mérite... Je m'en vais écrire

ça à maman au Canada, elle en sera bien contente. Elle est vieille, vous savez. Alors, vous comprenez, il ne faut pas perdre une occasion de lui faire plaisir...”

Le 23 avril, Mgr Labelle arrivait à Rome, où il trouva M. l'abbé Proulx, très heureux de l'accueillir. C'était, en 1889-1890, la deuxième année de l'existence du collège canadien établi dans la ville éternelle, par nos Messieurs de Saint-Sulpice de Montréal, pour rendre plus facile à notre jeune clergé l'accès aux études supérieures de théologie, de philosophie et de droit canon dans les grandes universités romaines. Le 27 avril, avait lieu, à ce collège canadien, un grand dîner en l'honneur de Mgr Labelle. A quelques jours de là, le 4 mai, les Pères du Saint-Sacrement, avec qui on se souvient que le curé de Saint-Jérôme était en relation, recevaient à leur tour nos deux prêtres canadiens. Mgr Labelle et M. Proulx allèrent aussi assister aux cours de quelques-uns des principaux professeurs de Rome, entre autres Satolli, Lepidi et Checchi. Ils obtinrent des audiences du cardinal Simeoni, préfet de la Propagande, et de son secrétaire, Mgr Jacobini, et, pareillement, de plusieurs autres cardinaux ou personnages importants. Au moins par deux fois, ils furent admis au Vatican auprès du Saint-Père. Le 16 juin, c'était leur deuxième audience, en effet, auprès de Sa Sainteté Léon XIII. Nous savons, par la teneur du testament qu'il avait dicté à Québec, avant son départ pour l'Europe — dont nous reparlerons — que l'une des principales préoccupations du curé à cette époque, c'était d'obtenir du pape un diocèse dans le nord et un évêché à Saint-Jérôme. Il dut s'en entretenir avec les cardinaux et les secrétaires des Congrégations romaines — nous n'avons pas cependant de documents qui le disent expressément — et il semble qu'il eut quelque raison d'espérer réussir. Mais, en fait, ce projet ne devait pas aboutir.

“Je vous confierai, écrit Mgr Labelle à son paroissien M. le Dr Jules Prévost, de Saint-Jérôme, que je suis à Rome bien accueilli partout et que je fais, mon Dieu, assez bonne impression... Mais il me faut déployer tout mon savoir-faire et user de toutes les ressources de mon amabilité... Sans rien dire de trop, ni trop présumer de l'avenir, tout marche bien, quoique avec lenteur... Mercier jouit ici d'un grand crédit, à cause des services qu'il a rendus à l'Eglise... Imaginez que j'ai été consulté en haut lieu sur la question romaine ! C'est plus raide à résoudre, vous comprenez bien, que nos affaires de Saint-Jérôme et même de Québec !...”

Eh ! oui, cet homme sincère et franc faisait bonne impression, à Rome comme partout, si bonne même que l'abbé Proulx a pu écrire, dans son *Par ci par là*, à la date du 25 juin : “Mgr Jacobini m'a parlé en excellents termes de Mgr Labelle. — J'en avais souvent entendu parler, m'a-t-il dit, mais il est mieux encore que je ne

croyais." Et pourtant le très simple Mgr Labelle ne s'abusait pas sur ses mérites. "Plus on paraît grand, disait-il au Dr Prévost dans la lettre plus haut citée, plus les servitudes et les inquiétudes augmentent. Combien souvent, je jette un oeil d'envie sur mon nord, où, loin des vanités du monde, je vivais si heureux, dans mes voyages d'exploration à travers les bois, avec mon "fidèle Isidore" !... "Je ne suis pas un si grand homme, disait-il plus tard à Paris, à une réunion du cercle du Luxembourg, je ne suis qu'un pauvre curé du fond des bois... Ce n'est pas le curé de Saint-Jérôme que vous applaudissez, mais c'est la France et le Canada unis dans un coeur français ! Vive le Canada, la fleur de la France catholique !..." Et, soudain, debout, l'auditoire cria : "Vive le Canada !..."

Revenu à Paris, où il devait passer tout l'été, Mgr Labelle y fut bientôt rejoint par M. Proulx, qui s'embarqua, lui, pour le voyage de retour au Canada, le 2 août. Le curé-ministre continua son travail de propagande, ses courses, ses visites et ses réceptions. Il se donna la joie, vers la mi-août, de se rendre, dans l'Eure-et-Loir, en Normandie, au bourg ou village de Saint-Eloy de Fourques, d'où il avait quelque raison de penser que son ancêtre, Guillaume Label ou Labelle, était parti au XVII^e siècle, vers 1671, pour venir au Canada. Les registres du temps, dans cette région, ayant été détruits à l'époque de la Révolution française, il ne lui fut pas possible de retrouver des documents précis sur son ancêtre. Mais il s'agenouilla quand même à l'endroit de l'ancien cimetière, devenu place publique, pour prier, disait-il, "sur les cendres de ses aïeux". Enfin, en septembre, il rentra au pays. Cette fois encore, un groupe d'excursionnistes français, membres du *Club Alpin*, l'accompagnaient. C'était une nouvelle excursion, conduite par M. Demanches, un journaliste, déjà venu au Canada en 1885. Ces messieurs se rendirent dans l'Ouest, jusqu'à l'océan Pacifique.

A Saint-Jérôme, on reçut royalement Mgr Labelle. Des citoyens importants de Montréal et d'ailleurs s'étaient joints aux paroissiens, si fiers de leur curé, l'honorable M. Chapleau, par exemple, messieurs les députés Nantel, Bergeron, Thérien, les échevins Rolland et Dufresne, messieurs Dansereau et Cornellier, d'autres encore. A l'église, on chanta un *Te Deum*. Devant le vieux presbytère, le maire du temps, M. Joseph-Hermyle Leclair, présenta au distingué voyageur une éloquente adresse de bienvenue. Le curé, très ému, répondit avec tout son coeur. L'honorable M. Chapleau prit aussi la parole.

A quelques jours de là, le 16 septembre (1890), à Québec même, l'honorable M. Mercier, tous les ministres de son cabinet et les principaux officiers du service public, faisaient à leur tour, à Mgr Labelle, une réception officielle qui fut une véritable ovation.

“Habitué à vous mettre tout entier au service des bonnes causes, lui disait le chef du gouvernement, vous venez de consacrer, Monseigneur, presque une année de voyages et de labeurs à la grande oeuvre de la colonisation que nous avons tous à coeur et dont vous vous êtes depuis longtemps constitué le champion, dont vous êtes pour ainsi dire devenu l’âme... Vous vous êtes fait là-bas notre éloquent interprète auprès des gouvernements et des capitalistes. En France, l’ancienne patrie toujours aimée, à Rome, aux pieds du chef de la sainte Eglise toujours vénérée, vous nous avez représentés magnifiquement... Nous vous avons suivi avec le plus vif intérêt. L’accueil que vous avez reçu, les témoignages qu’on vous a prodigués, le suc-



Excursion dans le nord, près de Saint-Jovite, vers 1890
Un guide, le curé Samuel Ouimet, l’honorable Duhamel, le curé Labelle, le “fidèle Isidore”, Arthur Buies (prenant des notes)

cès merveilleux de votre parole et de vos écrits, le prestige sans conteste et même la vogue enthousiaste qui se sont attachés à votre personne nous ont comblés de joie et les applaudissements que vous avez soulevés sur votre passage ont eu un écho ému dans tous les coeurs canadiens. Votre voyage, Monseigneur, comptera dans les annales de notre pays. Il nous a créé des sympathies précieuses, et, j’en suis certain, les résultats tangibles qu’il aura dans l’avenir consacreront une fois de plus votre droit au titre de bienfaiteur public... Merci donc, Monseigneur, pour tout ce que notre pays vous doit et vous devra toujours...”

Touché au coeur par cette manifestation, Mgr Labelle répondit à M. Mercier en renvoyant à ses compatriotes et au gouvernement

de Québec toute la gloire du succès de sa mission en Europe. "Partout où je suis allé, ajouta-t-il, je me suis appliqué à montrer que nous sommes de bons enfants de l'Eglise, des fils restés fidèles de la France et de loyaux sujets de l'Angleterre. J'apportais avec moi trois drapeaux, celui de l'Eglise, celui de la France et celui de l'Angleterre. Prêtre, je me dois de porter toujours le drapeau de l'Eglise. Fils de France, je n'aurais pas eu de coeur si je n'eusse arboré aussi celui de ce noble pays. Si je n'avais pas eu de coeur pour la France, que me serait-il resté pour l'Angleterre ? On ne pouvait me demander de me renier moi-même !..."

Les excursionnistes du *Club Alpin*, comme en 1885 les membres de la délégation française, furent reçus par le curé Labelle à Saint-Jérôme. Ils s'y trouvèrent le 27 septembre. L'un d'entre eux, M. Darnault, un journaliste de Paris croyons-nous, publia plus tard une plaquette où il fait de cette visite une relation, reproduite dans *l'Avenir du Nord* vingt ans après (18 février 1910), qui va nous permettre de retrouver notre curé chez lui, avec ses gens, toujours avenant, toujours hospitalier, toujours bon. "Mgr Labelle nous attendait à la gare. Nous nous rendons immédiatement à son presbytère, très simple et très modeste, situé à proximité de l'église, qui est elle-même d'une simplicité remarquable. Pour quiconque connaît le curé, il n'est pas difficile de deviner quel accueil nous est fait. C'est l'hospitalité large et affectueuse dans tout ce qu'elle a de plus patriarcal. Le presbytère abrite, avec le curé, trois ou quatre vicaires... Cette paroisse, Mgr Labelle en est presque le fondateur. Quand il y arriva, il y a vingt et un ans, elle comptait à peine cinq cents habitants. Elle en a aujourd'hui de quatre à cinq mille. Cette transformation, on le pense bien, ne s'est pas opérée sans un grand dévouement de sa part et sans de grands efforts de générosité. Cette paroisse de Saint-Jérôme, c'est plus qu'une paroisse. C'est une famille dont son curé vénéré est le père. Mais aussi, comme il a contribué à son extension et à son bien-être ! Il a voulu en faire un centre unique, ou plutôt un type, conservant un vernis du vieux temps, qui ne fait pas mauvaise figure au milieu du progrès moderne, "dont, dit-il, nous avons cherché à nous approprier les bienfaits, sans rien perdre de nos vieilles moeurs patriarcales et françaises..." Le lendemain, dimanche, nous assistâmes à la messe que chanta le vénérable curé lui-même. Nous avions hâte de le voir dans l'exercice de ses fonctions sacerdotales. Nous fûmes tous profondément édifiés. Sa tenue était des plus dignes et celle de l'assistance était à l'unisson. Il m'a rarement été donné, si ce n'est dans le Tyrol, de voir une assemblée de fidèles aussi édifiants. Pas une tête ne se détournait de l'autel, pas un regard ne quittait son livre. La présence des étrangers que nous étions ne provoqua aucune distraction... La sortie de la messe fut

particulièrement intéressante. Toutes ces physionomies honnêtes et franches, ces femmes et ces jeunes filles respirant la santé et le bonheur, ces hommes et ces jeunes gens robustes et bien bâtis, ces enfants roses et frais, tout dénote l'aisance et l'absence de préoccupations et de soucis. Mais, d'où pouvait sortir tout ce monde ? L'église est relativement petite et il fallait un entassement prodigieux pour que chacun put trouver à se caser. Les enfants, en effet, sont excessivement nombreux. L'ordre divin "Croissez et multipliez" n'est obéi nulle part plus qu'à Saint-Jérôme... Après le repas du midi, où la gaieté bat son plein, nous faisons en voiture une délicieuse promenade. Le pays est ravissant. Traversé par la rivière "la Nord", qui facilite l'établissement des usines et des manufactures, il nous a semblé d'une merveilleuse fertilité. Nous visitons les travaux du chemin de fer... A notre retour, nous parcourons la ville. Les rues sont larges, les maisons bien bâties et propres, quelques-unes même sont élégantes. Notre cher curé nous conduit à la papeterie Rolland, dont le propriétaire, M. Rolland, nous fait les honneurs avec une grande obligeance, nous donnant sur toutes choses les explications les plus intéressantes... Femme charmante, nombreux enfants..."

Toute médaille a son revers. Les succès et la gloire dont s'auréolait la vie ou la carrière à son déclin de Mgr Labelle constituent incontestablement devant l'histoire un tableau digne de l'admiration de la postérité. Mais, il n'est que juste d'en convenir, nous le croyons sincèrement, ce tableau avait ses ombres, ainsi qu'il arrive le plus souvent. Au ministère de la Colonisation à Québec, s'il fit beaucoup pour les colons, ce dont nous parlerons au chapitre de ses activités d'apôtre du nord, Mgr Labelle fut loin d'obtenir tout ce qu'il aurait voulu. Et puis, il paraît certain que sa popularité et en particulier l'éclat que jetait sur lui son dernier voyage en Europe ne furent pas sans susciter quelques jalousies et quelques critiques plus ou moins bienveillantes.

"Il est regrettable, nous écrivait un haut fonctionnaire de l'époque, qui l'a vu à l'oeuvre tous les jours et très bien connu et apprécié, que Mgr Labelle n'ait pas rédigé ses mémoires sur les modifications qu'il réclamait pour l'administration des terres de la couronne et la politique à suivre dans les choses de la colonisation... Malheureusement, les changements radicaux, pour lesquels il plaidait avec toute la chaleur de ses convictions, ne purent pas s'opérer avec la célérité qu'il aurait désirée. Les tout-puissants marchands de bois n'entendaient pas se laisser dépouiller des privilèges qu'ils détenaient et qui leur étaient garantis par les lois. Le curé Labelle avait raison, mais il aurait voulu aller trop vite. A la fin, il s'est découragé à la tâche, et, en décembre 1890, il remettait sa démission comme sous-ministre à l'honorable M. Mercier. Quelques jours plus tard, il mourait tragiquement à la suite d'une opération chirurgicale."

Dans un article de l'*Univers* de Paris, qu'il consacrait au curé Labelle au lendemain de sa mort, Auguste Roussel, l'ancien collaborateur de Louis Veillot, écrivait ces lignes qui nous paraissent bien significatives, autant qu'autorisées : "Récompensé par le Souverain Pontife, qui avait bien voulu l'honorer de la prélature, Mgr Labelle connut en ces derniers temps plus d'une contradiction. Son cœur en souffrait, il nous en fit un jour la confidence, mais sans se plaindre pourtant. Ses idées s'élevaient au-dessus des misères et des contradictions personnelles. Il n'aspirait qu'à une chose : rendre à la France chrétienne, en influence au Canada, ce qu'elle lui donnerait en colons généreux pour peupler et féconder les vastes terrains qui restent à conquérir à la culture dans les immenses provinces de l'ancienne Nouvelle-France..."

Vers la même époque, en janvier 1891, M. de la Brière, l'un des "délégués français" de 1885, que nous avons déjà cité, écrivait, dans un article au *Soleil* de Paris, ces autres lignes, qui, elles non plus, ne manquent pas de sens : "Quelle qu'ait été la bienveillance accordée au militant prélat par la cour de Rome, il est certain cependant que les derniers mois de sa vie ont été tirillés et attristés. Des Canadiens moins rustiques ont estimé que sa bonhomie trop ronde et son langage trop simple donnaient une fausse idée de leur civilisation toute française... D'autres de ses compatriotes ont jugé aussi que sa personnalité débordante effaçait trop bruyamment le rôle et l'action de dignitaires officiellement plus élevés... Nous ne pouvons que regretter ces aigreurs et ces tristesses, qui ont assombri les derniers jours de ce vaillant apôtre, si sincèrement dévoué à l'oeuvre de l'expansion française, si intéressant dans sa personnalité énergique, active, créatrice, si sympathique à tous ceux qui l'ont approché..."

Il y a là, dans ces témoignages, des choses que nous n'aurions peut-être pas osé écrire nous-même, mais que, en fait, avec pourtant quelque réserve, nous croyons fondées.

A l'automne de 1890, Mgr Labelle, de retour d'Europe, reprit son train de vie, et d'une vie très occupée et très encombrée comme toujours. En dépit des contradictions dont nous venons de parler, il continua d'administrer les affaires de son ressort au département dont il était le sous-ministre. A plusieurs reprises, il alla parler dans des assemblées publiques, notamment, à la fin de septembre, à Sorel et à Berthier, et, plus tard, ailleurs encore. Il revint aussi, naturellement, vers sa paroisse et vers ses gens de Saint-Jérôme aussi souvent qu'il le put. Il prêcha dans son église pour la solennité de la fête de saint Jérôme (30 septembre), le patron paroissial, et aussi, le 2 novembre, sur la dévotion aux âmes du purgatoire. A la mi-décembre, après avoir une dernière fois présidé l'assemblée de ses marguilliers le 7, il repartit pour Québec, d'où il ne devait plus revenir vivant.

Au cours d'octobre ou de novembre, son "fidèle Isidore" nous

a raconté que le curé-monseigneur, parti avec lui en voiture de Saint-Jérôme, fit une promenade à Sainte-Rose, sa paroisse natale, dont il profita pour rendre visite à ses parents, cousins et alliés, qu'il y comptait encore. "Mais, monsieur le curé, lui disait Isidore, pensez-vous devoir bientôt mourir?" — "Sait-on jamais", répondit Monseigneur.

Revenu à Québec à la mi-décembre, ainsi que nous l'avons dit, Mgr Labelle résolut bientôt de donner sa démission comme assistant-commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation. Il y pensait depuis quelque temps déjà, puisqu'il en avait parlé au pape Léon XIII lui-même. Le Saint-Père l'avait encouragé à continuer de rester curé de Saint-Jérôme et sous-ministre. "Voyez donc, lui avait-il dit, je reste au poste, moi-même, en dépit de mes quatre-vingts ans bien sonnés." Mgr Labelle estima cependant, peu après son retour d'Europe, que, au moins à Québec, sa mission était finie. Les tracasseries qui l'accablaient d'un peu partout au sujet de ses colons, l'opposition que rencontrait son projet d'évêché dans le nord et les mauvaises nouvelles reçues de Rome à ce propos furent probablement les causes de cette décision inattendue de prendre sa retraite. En tout cas, le 26 décembre 1890, il écrivait au premier ministre, M. Mercier : "Monsieur le premier ministre — Je suis venu à Québec en qualité de député-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation pour un temps déterminé par les circonstances et sujet à l'approbation de mes supérieurs ecclésiastiques. Je crois que l'objet de ma mission est maintenant rempli, et, en conséquence, je vous donne ma démission. — L'organisation du ministère de l'Agriculture, l'amélioration des lois des Terres de la Couronne, l'augmentation des octrois pour la colonisation, la construction de chemins de fer dans l'intérieur de la province, la diffusion de renseignements sur notre province en pays étrangers pour amener chez nous une saine immigration et élever notre crédit sur le marché financier du monde, la bonne tenue des rapports de l'Eglise et de l'Etat, un nouvel élan donné à l'agriculture, la création du mérite agricole, voilà les divers points du vaste champ où je me suis efforcé d'exercer mon modeste zèle et mon sincère dévouement pour le pays. Plus d'un aurait pu faire mieux, personne n'aurait pu y mettre de meilleure volonté. — Je ne puis que me féliciter des excellentes relations que j'ai eues avec vous et vos collègues. Je dois dire que vous m'avez traité sur le pied d'un premier ministre. Je vous en remercie de tout coeur comme aussi les amis qui m'ont accordé le concours de leur bon vouloir et de leur sympathie. — A présent, il ne me reste plus qu'à me retirer de mon poste et à aller m'abriter en silence sous le drapeau de la colonisation et du mérite agricole — *Pater meus agricola!* Je forme les vœux les plus sincères pour la prospérité du pays et son avancement matériel et religieux. Je prie Dieu de diriger vos pas et de vous accorder ses

lumières dans les efforts que vous faites pour le développement rapide de notre patrie. — J'ai l'honneur d'être, monsieur le Premier, votre très obéissant serviteur. — A. Labelle, ass.-com."

Cette démission, l'honorable M. Mercier ne l'accepta pas, et, le lendemain, 27 décembre, il écrivait à Mgr Labelle pour l'en informer. "Je regrette de ne pouvoir accepter votre démission, lui disait-il, parce que je crois votre présence au ministère indispensable au succès des grandes oeuvres que nous avons commencées ensemble. Retirez votre lettre d'hier, je vous en prie, comme un bon ami et un grand patriote. — Croyez-moi toujours votre tout dévoué. — Honoré Mercier."

Que serait-il advenu, si la Providence n'était tout à coup intervenue ? Nous n'en savons rien. Mais la Providence intervint. Huit jours exactement après cette lettre de M. Mercier du 27 décembre 1890, c'est-à-dire le 4 janvier 1891, Mgr Labelle, tombé soudainement très malade à Québec, mourut à la suite d'une opération chirurgicale subie d'urgence. Sa démission était en quelque sorte rati-fiée par le ciel.

Depuis plusieurs années, le curé Labelle était affligé d'une hernie. On comprend qu'avec sa corpulence — il pesait trois cent trente-trois livres — cette affliction demandait des soins particuliers, qu'il ne prenait pas toujours. Dans la deuxième quinzaine de décembre, le mal s'accéléra de façon alarmante. Le curé, si plein de foi, eut comme le pressentiment de sa mort prochaine. Il fit demander à Québec son "fidèle Isidore", renonçant, pour le moment, à aller passer les fêtes à Saint-Jérôme avec sa chère bonne maman, alors âgée de 82 ans, comme il se l'était d'abord proposé. Une couple de jours avant la fin de l'année, il prit le lit, chez les Dlls Flannigan, où il pensionnait. Il ne devait plus le quitter que pour la table d'opération.

Le samedi matin, 3 janvier, ses médecins, les docteurs Hamel, Ahern et Catellier, décidèrent qu'une opération, en effet, était nécessaire et urgente. Le curé, qui souffrait beaucoup, se montra très courageux. Le père Turgeon, des Jésuites, voulut bien l'assister et lui administrer les derniers sacrements. Au moment de se rendre à la table d'opération, Mgr Labelle s'agenouilla devant le Père Turgeon pour recevoir encore une absolution. Tenant d'une main son chapelet et de l'autre son crucifix, il dit au Père : "Avec ceci, je ne crains rien." Tout espoir fut bientôt perdu et l'un des médecins dut en prévenir le malade. "Je le sais, reprit Mgr Labelle, et je m'y attendais. Le bon Dieu est plus fort que la science. Tout ce que je regrette, c'est de ne pouvoir pas revoir ma chère maman et lui faire mes adieux." Pendant qu'il était sous l'influence des narcotiques, pour subir l'opération, il eut une période de délire. Dans son cerveau surexcité, il revit toute sa vie. Sa parole hâletante en raconta

les divers épisodes. L'on devine s'il y fut question de l'Eglise, de la patrie, de Saint-Jérôme, de la colonisation, de ses amis et aussi de sa vénérable mère ! Il reprit ses sens et le reste de la nuit, du samedi au dimanche, se passa dans de grandes souffrances. Mais, il ne perdit pas connaissance. Il devait mourir sans agonie. Seul, de Saint-Jérôme, son "fidèle Isidore" était là, près de lui. Comme on récitait les prières des agonisants assez lentement, Mgr Labelle dit soudain : "Plus vite, plus vite, marche, marche !" C'était bien lui ! Le Père Mouvet, un Jésuite missionnaire, qui se trouvait près du mourant, l'exhorta à se résigner généreusement. "Nous sommes, lui disait-il, à l'octave de la fête de saint Etienne, le premier martyr... Mais non, nous sommes au matin du 4 janvier, c'est l'octave de la fête des Saints Innocents..." — "Alors, repartit le curé en l'interrompant, j'aimerais mieux, pour mourir, attendre à demain !" Et il éclata de rire. C'était encore bien lui ! De la foi, plein son cœur, et de la bonne humeur jusqu'à la fin ! L'instant d'après, il s'éteignait doucement. C'était le 4 janvier 1891, à 2 h. 40 m. du matin. Le Père Turgeon, qui l'avait assisté et se montrait profondément édifié de la robustesse de sa foi et de l'ardeur de sa piété, prononça ces mots qui peignent la situation : "Le curé Labelle est mort rondement et chrétiennement, comme il avait vécu !"

Le jour même de sa mort, un dimanche, la dépouille du regretté prélat était transportée à la chapelle des Jésuites de la rue Dauphine, où l'on récita l'office des morts. M. le vicaire Pelletier et M. le Dr Jules Prévost, de Saint-Jérôme, arrivés du matin, étaient présents. Le lundi, dans la matinée, un *libera* fut chanté, à la basilique, par le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, qu'assistaient M. l'abbé Bruchési, le futur archevêque de Montréal, et M. l'abbé Laflamme, le futur recteur de l'Université Laval. Aussitôt après, un convoi spécial du Pacifique-Canadien emporta, de Québec à Saint-Jérôme, les restes mortels du grand apôtre et roi du nord.

Ses funérailles, à Saint-Jérôme, le 8 janvier, que présida Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa (Mgr Fabre, archevêque de Montréal, était alors en Europe), et auxquelles M. le curé Proulx, vicaire-recteur de Laval à Montréal, nous l'avons rappelé dans notre introduction générale au début de ce livre, prit un moment la parole, ses funérailles, disons-nous, où l'on vit se presser toutes les sommités du pays, dont Chapleau et Mercier, furent une véritable apothéose. Le curé Labelle entrait, par elles, dans l'histoire. Nous nous réservons d'en parler plus au long dans la dernière partie de cet ouvrage. Pour le moment, nous nous bornons à reproduire, en terminant ce chapitre, l'acte de sépulture qui se lit, au registre paroissial de Saint-Jérôme, à cette date du 8 janvier 1891. Cet acte, rédigé avec un soin tout particulier et de façon remarquable, fut écrit, en partie, sous la dictée de M. le curé Proulx, par M. l'abbé Cloutier, alors

vicaire de Sainte-Thérèse et dans la suite curé de Sainte-Rose de Laval.

“Le huit janvier mil huit cent quatre-vingt-onze, nous, soussigné, Joseph-Thomas Duhamel, archevêque d'Ottawa, avons inhumé, sous le choeur de la chapelle du cimetière de Saint-Jérôme, le Très Révérend François-Xavier-Antoine Labelle, protonotaire apostolique *ad instar*, curé de Saint-Jérôme et assistant-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du gouvernement de la province de Québec, décédé, dans les sentiments de la piété la plus touchante, muni des sacrements de notre mère la sainte Eglise, le quatre de ce mois, à Québec, à l'âge de cinquante-sept ans, un mois et onze jours. Monseigneur Labelle était né à Sainte-Rose, comté Laval, le vingt-quatre novembre mil huit cent trente-trois, fils d'Antoine Labelle et d'Angélique Maher. Il fit ses études classiques au collège de Sainte-Thérèse, entra dans l'état ecclésiastique en 1852 et reçut l'ordre de la prêtrise en 1856. Vicaire successivement à Sault-au-Récollet et à Saint-Jacques-le-Mineur, en 1859 il fut nommé à la cure de Saint-Antoine-Abbé, d'où il fut transféré en 1863 à la Colle (Lacolle) et en 1868 à Saint-Jérôme, qui eut le meilleur de sa vie. Ses talents, ses aptitudes diverses, son activité dévorante, sa foi vive, son zèle ardent, son désintéressement héroïque, la largeur de ses idées, la grandeur de ses plans et les moyens d'action extraordinaires d'un esprit fertile en ressources ont fait qu'il a été employé, sous la direction ou avec l'agrément de ses supérieurs ecclésiastiques, à un grand nombre d'oeuvres extérieures se rapportant à la religion ou au développement matériel du pays. Il fut un des inspirateurs pratiques de l'idée qui a donné naissance à la construction du Pacifique-Canadien, un des promoteurs les plus zélés du chemin de fer de Saint-Jérôme et la cheville ouvrière des procédés qui ont amené la possibilité et la construction d'un chemin de fer qui doit s'avancer loin dans l'intérieur des Laurentides. L'oeuvre de sa vie fut surtout la colonisation, d'abord dans les cantons du nord, à l'ouest de Saint-Jérôme, ensuite par toutes les terres colonisables de la province de Québec, enfin dans les vastes prairies du Nord-Ouest canadien. Pour faire réussir cette oeuvre à la fois religieuse et patriotique, outre les travaux incessants de vingt-deux ans de sa vie et des instances nombreuses auprès des gouvernements d'Ottawa et de Québec, où sa voix trouvait toujours un écho sympathique, il fit en ces derniers temps deux voyages en Europe. Ses compatriotes, unanimement, aux applaudissements du pays tout entier, lui ont décerné le nom d'apôtre de la colonisation. Lorsque la mort vint le frapper il occupait, dans le gouvernement de la province, le premier poste après le premier ministre dans les bureaux de la colonisation. A ses funérailles, qui ont lieu comme un dernier hommage à sa mémoire aux frais de l'Etat, des municipalités ainsi que de la fabrique de Saint-Jérôme, étaient

présents..." Suit une longue liste de signatures, qui couvre trois grandes pages du registre, où se lisent les noms des hommes les plus considérables, tant du monde ecclésiastique que du monde laïque, de la province et même du pays.

Six mois et demi environ après la mort de Mgr le curé Labelle, exactement le 20 juillet 1891, sa vénérable mère, Mme Labelle, décedait à son tour, à l'âge avancé de 82 ans. Femme modeste et simple, profondément croyante, n'ayant pas eu l'avantage de pouvoir s'instruire beaucoup, mais délicate, avenante et dévouée par nature, elle avait partagé, dans l'ombre du presbytère, la vie de son cher fils, de son "petit garçon", comme elle disait, en l'entourant de toutes les prévenances et de tous les soins imaginables. Jamais mère ne vécut davantage pour son enfant. Bien plus, elle s'était dépensée, elle aussi, à sa façon, pour les entreprises et les oeuvres du curé. Sans se rendre parfaitement compte peut-être de l'importance et de la grandeur de la colonisation du nord, elle s'y intéressait fortement. Elle était un peu la mère des colons qui venaient chez le curé. C'est ainsi d'ailleurs qu'ils la nommaient pour la plupart : la *Mère Labelle* ou encore *Madame curé*. Elle vivait pour eux, comme elle vivait pour le curé. Elle se réjouissait de leurs succès et, quand ils avaient du malheur, elle disait : "Ces pauvres enfants !" Déjà malade et paralysée lors de la mort trop soudaine du curé à Québec, elle s'était sans doute inclinée, avec toute sa foi de chrétienne, devant la volonté de Dieu, mais son coeur avait saigné, et, du point de vue naturel, elle était restée inconsolable. Elle vécut ses derniers mois, retirée, au couvent de Saint-Jérôme, chez les bonnes religieuses de Sainte-Anne, qui lui prodiguèrent leurs soins et leurs attentions. Elle espérait et ne s'en cachait pas, le demandant tous les jours dans ses prières, que son cher "petit garçon" viendrait la chercher bientôt. Elle fut exaucée, et ce ne fut pas bien long. Au bout de six mois seulement, l'heure du grand départ sonna pour elle. Ses funérailles eurent lieu à Saint-Jérôme le 23 juillet 1891. Et maintenant, elle repose, dans le beau cimetière, non loin du fils illustre qu'elle avait donné à l'Eglise et à son pays.

Après quarante ans, les gens de la génération du curé Labelle sont presque tous disparus également, et ses grands amis de la vie publique, Mercier en 1894, Chapleau en 1898, de Boucherville, Masson, Duhamel, David, Beaubien, et ses dévoués paroissiens de Saint-Jérôme, les Laviolette, les de Montigny, les Rolland, les Prévost, les Fournier, les Nantel, les Scott et tant d'autres. C'est le lot de la vie, il faut tous mourir un jour. Mais, au milieu de tous ces disparus, même des plus illustres, Mgr le curé Labelle reste grand ! Nous verrons plus loin, au surplus, après que nous aurons étudié son oeuvre d'apôtre de la colonisation, quelle place il occupe devant l'histoire et quelle belle figure il y fait vraiment.



CHAPITRE QUATRIÈME

M. Labelle et la colonisation de 1868 à 1884

MAINTENANT que notre lecteur connaît toute la vie du curé Labelle considérée dans son ensemble, puisque nous en avons parcouru les diverses étapes dans les chapitres qui précèdent, il nous sera plus facile, croyons-nous, d'étudier avec lui l'oeuvre du célèbre curé comme apôtre de la colonisation. En racontant sa carrière, depuis surtout sa nomination à la cure de Saint-Jérôme en mai 1868, nous avons dû déjà sans doute montrer que la colonisation fut l'oeuvre principale à laquelle, tout en administrant sa paroisse, il consacra ses généreuses activités. Mais, il importe d'y insister et même d'y insister longuement. Autrement, ce livre serait par trop incomplet et notre héros, nous semble-t-il, en serait en quelque sorte diminué et moins grand que nature. Car, pour le curé Labelle, plus que pour personne, il est vrai de dire que c'est son oeuvre qui fait surtout sa grandeur.

Aussi, est-ce à dessein que, jusqu'ici, nous avons un peu laissé dans l'ombre, ou fait que mentionner au passage, ses initiatives, ses entreprises et son travail même d'apôtre-colonisateur. Il nous a paru qu'il y aurait avantage, pour l'ordre et la clarté de notre récit, de n'étudier l'oeuvre dans ses manifestations variées qu'après avoir fait connaître la carrière de l'homme au complet. Cette méthode peut avoir ses inconvénients, celui entre autres de nous obliger à revenir sur des faits déjà connus et à nous répéter dans une certaine mesure. Mais elle va nous permettre de mieux mettre en relief ou en valeur l'oeuvre elle-même du curé Labelle, ce labeur d'apôtre national de près d'un quart de siècle, qui lui a valu le titre plutôt singulier de *roi du nord* et lui assure, devant la postérité, une place de choix et, dans l'histoire de notre pays, un rang d'honneur.

A l'époque où le curé de Saint-Jérôme était dans toute sa force, sinon dans toute sa gloire, en 1881, un prêtre d'un beau talent, M. l'abbé Siméon Rouleau, alors professeur à Sainte-Thérèse, a donné de lui, de son tempérament, de son ardeur au travail et de ses

succès, un portrait littéraire ou une analyse de genre, qui le peint sur le vif pour ainsi parler, et que nous nous reprocherions de ne pas reproduire, au moins dans ses grandes lignes, dès le début de ce chapitre.

Né à Sainte-Marthe, comté de Vaudreuil, le 18 octobre 1847, entré au collège-séminaire de Sainte-Thérèse en septembre 1861, l'abbé Rouleau avait été ordonné prêtre le 23 décembre 1871. Pendant une dizaine d'années, de 1871 à 1881, il continua d'enseigner, comme professeur de rhétorique et préfet des études, à Sainte-Thérèse, où, après ses classiques, il avait fait sa théologie en enseignant déjà. De 1881 à 1887, il alla exercer le ministère paroissial, fut vicaire à Sainte-Brigide de Montréal, desservant à Beauharnois, puis premier curé de Saint-Charles à Montréal. Revenu à Sainte-Thérèse, il se consacra de nouveau à l'enseignement, fut professeur de rhétorique encore, de philosophie ou de théologie, une quinzaine d'années, de 1887 à 1903. Atteint de diabète, il prit sa retraite, à Sainte-Thérèse toujours, à l'hospice Drapeau, en 1903, et il y mourut, au bout de deux ans, le 11 mai 1905, à 57 ans. ⁽¹⁾

M. Rouleau est l'un des élèves les plus distingués qui soient passés par la maison de Sainte-Thérèse et l'un des hommes les plus remarquables qui en soient sortis. De belle apparence au physique, de figure aimable et sans cesse épanouie, frais et rose de teint à 50 ans comme à 10, supérieurement intelligent, d'esprit vif et lucide, de discernement solide et d'imagination féconde, homme au grand coeur, doué en plus de la mémoire la plus heureuse et la plus tenace, et, avec cela, ami de l'étude et des livres comme il en est peu, ce prêtre éducateur s'était déjà, à 35 ans, magnifiquement cultivé. Sa plume alerte et facile en faisait certainement l'un de nos écrivains les plus en vue de son temps. Ses chroniques, signées *Sim*, qui paraissaient dans les *Annales térésiennes*, constituaient, pour les anciens de la maison en particulier, un vrai régal intellectuel.

Observateur pénétrant et sagace, un brin taquin et d'humeur enjouée, mais sincère et vrai toujours, l'abbé Rouleau sut parfaitement comprendre le curé Labelle et saisir son *type*, si l'on peut dire ainsi. Voici, en tout cas, comment il en parle dans ce portrait littéraire ou cette analyse de genre, dont il est question, qui fut publié, dans la livraison de mars 1881 des *Annales térésiennes*, sous le titre de *L'homme d'une idée*.

"Seul celui qui sait se borner peut approfondir une science. Maître de ses idées, si elles sont claires et distinctes dans son esprit, il en voit les rapports, sait les unir par le raisonnement et, par là même, en créer de nouvelles. C'est l'un de ces hommes rares qui

(1) Voir la notice biographique de M. Rouleau, par l'abbé L.-A. Jasmin, *Semaine religieuse* de Montréal, 22 mai 1905.

pensent par eux-mêmes. C'est un philosophe et c'est un sage. On peut en dire autant et avec plus de raison de l'homme qui n'a qu'une idée, qui la travaille sans cesse et cherche constamment à la traduire en actes... Alexandre a résolu de faire la conquête du monde, il se met à l'oeuvre sans se laisser effrayer par les obstacles, et, à 33 ans, il dicte des lois à l'univers ! Pierre l'Ermite fait le pèlerinage de Terre Sainte, il ne songe plus dès lors qu'à la délivrance du Saint Sépulcre, et, bientôt il entraîne à sa suite l'Europe chrétienne au tombeau du Christ !... D'Israëli déclare un jour que la pensée c'est l'action, il se met en tête de devenir premier ministre de son pays, et, il mourra premier ministre d'Angleterre... Dans notre Canada même, combien d'exemples je pourrais citer de ce que peut une volonté ferme mue par une idée fixe !...

"Ainsi, M. le curé de Saint-Jérôme décide, naguère, qu'un chemin de fer ferait bien entre son village et Montréal. La pensée, c'est l'action ! Il se met à l'oeuvre, remue ciel et terre, dépense et se dépense, parle, écrit et travaille, et Saint-Jérôme, devenue ville elle-même, est bientôt, par son chemin de fer, aux portes de la métropole. Ce n'est pas assez, l'inactivité tuerait ce prêtre à l'activité débordante. Une nouvelle idée s'empare fortement de lui. Dans son village, coquettement assis aux pieds des Laurentides, en face de cette bruyante rivière, la "Nord", qui descend des montagnes par bonds et cascades, M. Labelle avait bien des fois laissé courir sa pensée et son imagination vers les forêts qui s'étendent par delà montagnes et vallées jusqu'à la hauteur des terres. Il avait entrevu les richesses de ce sol. Puis, il avait voulu s'assurer si la réalité correspondait à ses prévisions et il était parti en voyage d'exploration. Il était revenu absolument émerveillé. D'autre part, il voyait son pays dévoré par le mal de l'émigration (aux Etats-Unis), il constatait que la race canadienne se laissait environner et presser par d'autres races, il déplorait surtout l'agglomération des gens des campagnes dans les villes. A cela, il n'y avait qu'un remède, la colonisation. C'est par la colonisation, en effet, oeuvre éminemment patriotique et religieuse, que, depuis un demi-siècle, les Canadiens ayant à coeur l'intérêt de leur pays s'étaient efforcés de combattre ces dangers, et les hommes zélés n'avaient pas manqué qui avaient sans cesse travaillé à entraîner nos populations vers les terres nouvelles des Cantons de l'Est, du Saguenay et du Saint-Maurice. Le curé de Saint-Jérôme se persuada que c'était là également, pour sa région, que serait le salut.

"M. le curé Labelle a donc taillé un royaume immense dans la vallée de l'Ottawa et il a décrété dans son intérieur qu'il le peuplerait. De ce moment, la colonisation, la "Rouge", la vallée de l'Ottawa se sont identifiées avec lui. Les facultés de son âme, les forces de son corps, sa position, son influence sont au service de cette idée. Il ne

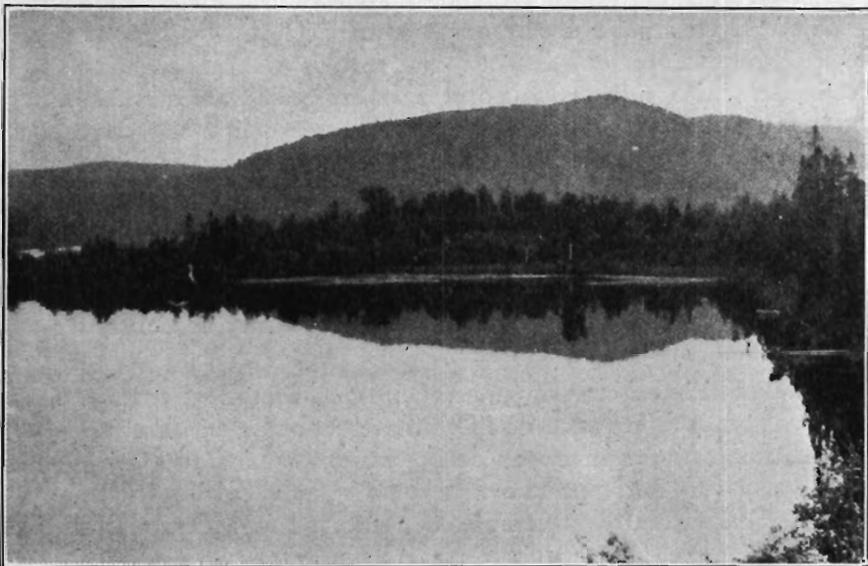
pense qu'à sa colonisation, il n'aime qu'elle, elle l'absorbe, le tourmente, le dévore ! Il en parle à propos de tout, comme il parle de tout à propos d'elle. Vingt fois vous changez le sujet de la conversation, vingt fois il la ramène au point de départ. Vous discutez avec lui une autre question. Soudain, il s'arrête et ne répond plus. L'oeil est fixé dans un angle de la salle, la main gesticule, le pied remue. Soyez tranquille, il a pris le chemin du nord, il ne tardera point à débarquer au lac Nominique ! Il finira tout haut sa pensée par des paroles comme celles-ci : "Quelle belle langue de terre qui s'avance dans le lac !" Cherchez où vous êtes rendu ! Ou encore, il s'arrêtera à mi-chemin et fera une colère contre un député, voire contre un ministre, trop lent à servir son pays, surtout à ouvrir des chemins. C'est vous qui recevrez l'orage aujourd'hui, demain il rejoindra son homme et il aura son tour.

"Bon gré, mal gré, il faut que vous écoutiez le curé de Saint-Jérôme. Il vous parle avec tant de conviction qu'il vous convainc aussi. Prêtez l'oreille. Il vous dira que le peuple canadien est essentiellement agricole, que notre pays est par la force des choses voué à l'agriculture, qu'on ne peut changer ce que la nature a fait, violenter l'ordre voulu par la Providence, et que, en conséquence, ce qu'il faut aux Canadiens, ce sont des terres... D'autre part, il estime que, comme Canadiens français, nous ne pourrons, du moins pour un temps, faire sentir fortement notre influence que dans la province de Québec, que ce sont nos pères qui l'ont établie et fait grandir et qu'elle nous appartient, qu'il nous faut la conserver à nous et nous emparer de son sol..."

"M. Labelle est convaincu, et quand on l'écoute on partage vite sa conviction, que la vallée de l'Ottawa est appelée, comme celle du Saint-Laurent, à être un noyau de population canadienne... Il veut que nous y fondions une province aussi grande et aussi riche que celle de Québec, en tout semblable à elle, par les idées, les sentiments, la langue, les moeurs et la religion, une vraie soeur plus jeune, sincèrement attachée à son aînée et disposée en toute occasion à lui prêter son appui..."

"Ah ! c'est qu'il la connaît cette vallée de l'Ottawa ! Il a traversé ses forêts, escaladé ses montagnes, visité l'un après l'autre ses vallons, remonté et descendu ses rivières, parcouru ses lacs nombreux. Les richesses des terres, des bois, des mines et des pouvoirs d'eau lui sont aussi familières qu'à moi les diverses parties de ma chambre. Ici, c'est une terre grise, là un terrain de marne, tout près une sucrerie, plus loin une forêt de pins... Et il vous débite tout cela avec volubilité, comme un enfant qui sait bien sa leçon. Il vous indique les sites sur les cartes qui ornent les salles de son presbytère. Qu'on vienne maintenant attaquer son pays ! Il est prêt à vous

prouver que ceux qui le déprécient sont des ignorants qui n'ont visité que l'entrée des Laurentides. Il vous renvoie à ceux qui, comme lui, ont passé par l'onde et le feu pour se rendre compte des richesses de ces terres nouvelles trop méconnues. La "Rouge", soutient-il, fait l'admiration de tous ceux qui parcourent ses rives... Déjà, plus de vingt paroisses se sont formées ou se forment (en 1881). Le curé y pousse vigoureusement. Un rang de plus de 75 milles de long (100 kilomètres) est établi sur le parcours de la "Rouge", et, ce printemps, la colonisation aura atteint le grand Nominigüe... Jusqu'ici, M. Labelle s'est contenté de préparer les voies, de dresser ses batteries, comme il dit. Que le gouvernement fasse des arpentages et ouvre les chemins ! Alors, il fera, lui, ce qu'il appelle son grand mouvement. Bientôt une nouvelle province aura surgi !..."



Le lac du mont "Tremblant" vers 1875

"Celui qui a commencé et mène à bon terme ces difficiles et pénibles entreprises est un modeste curé de campagne, qui est loin d'être riche des biens de la fortune. Mais il a une grande intelligence, un coeur large. C'est un citoyen zélé et dévoué, qui ne vit que pour sa patrie et, en même temps, sait tout mettre au service de la religion et tout rapporter à Dieu. Certes, il aime tous ses concitoyens, mais il a un culte particulier pour les braves colons qui ne craignent pas de s'enfoncer dans la forêt. Ces intrépides pionniers, il les connaît par leurs noms, il s'informe de leurs besoins, il souffre

de leurs peines, il se réjouit de leurs succès, il leur donne des conseils et des encouragements... Le nord lui appartient ! Il en parle comme un seigneur parle de son domaine. En fait, dans ces régions nouvelles, on lui reconnaît pouvoir de haute et basse justice. Il règne et je doute qu'il ait jamais existé roi plus puissant sur les esprits et les coeurs ! Dans ces forêts du nord, on ne se demande pas quels sont les ministres qui gèrent les affaires du pays et quelles sont les lois que les législateurs ont jugé à propos de décréter. On se demande ce que pense le curé Labelle et ce qu'il désire. On ne menace plus son créancier des huissiers et des juges. On déclare qu'on informera le curé Labelle. Son nom est synonyme de justice. Le curé de Saint-Jérôme, de son côté, semble habitué à cet état de choses. Il regarde ce pays comme son patrimoine. En bon père, il le distribue par larges morceaux à ses enfants, c'est-à-dire à ses colons..."

Cette étude, si vivante et si expressive de l'abbé Rouleau, que nous avons beaucoup condensée, et que d'ailleurs nous ne citons pas en son entier — nous aurons à y revenir plus tard — donne une juste idée, croyons-nous, du tempérament de l'apôtre et de l'importance de l'oeuvre qu'il avait entreprise, comme aussi de l'ardeur inlassable avec laquelle il entendait la mener à bonne fin. Elle va nous aider à mieux comprendre son action au cours de la première période de ses travaux de colonisateur, mettons de 1868 à 1884.

Dès son arrivée à Saint-Jérôme, en mai 1868, nous l'avons vu au chapitre deuxième de ce livre, le curé Labelle commença sa campagne pour avoir des chemins de colonisation et, en particulier, un chemin de fer, qui faciliterait les communications entre son village et les grands centres. Voyons tout de suite à quels résultats il en était arrivé en 1872 d'abord et ensuite en 1876.

Le 19 janvier 1872, M. Charles Legge, ingénieur en chef de la compagnie du chemin de colonisation du nord *Montréal et Ottawa*, avec "embranchement" à Saint-Jérôme, adressait aux directeurs de sa compagnie un rapport officiel, dont nous allons citer quelques extraits qui vont nous renseigner exactement sur la situation. "Le premier projet praticable pour unir les cités de Montréal et d'Ottawa par une ligne de chemin de fer sur le côté nord de l'Outaouais, écrit M. Legge, date des années 1852 et 1853, en vertu d'une charte accordée à la compagnie du chemin de fer *Montréal et Bytown*. La ligne explorée, adoptée et partiellement construite, partait du hâvre (port de Montréal), près du pied du carré Jacques-Cartier, et, au moyen d'un tunnel, touchait la rue Craig. De là, elle se rendait, à l'est de la rue Saint-Denis, à la hauteur de terre connue sous le nom de Côte-à-Baron (rue Sherbrooke). Par le nord, elle continuait ensuite à la Rivière-des-Prairies, la traversait à environ cinq

cents pieds à l'est du pont Vinet (pont Viau), puis elle prenait la direction de Saint-Martin et de Saint-Eustache. De cette dernière place, la ligne passait par Belle-Rivière et Saint-André, atteignait l'Outaouais à Carillon et suivait la rive nord jusqu'à Greenville, traversant dans sa course la "Rouge", la "Nation", la "Lièvre", la "Gatineau" et divers petits cours d'eau près de leur embouchure dans l'Outaouais. Depuis la "Gatineau", la ligne passait, au nord de l'anse, le long de la vallée Mill-Creek, sur la rivière principale, près du pont suspendu, dans la cité d'Ottawa, et elle avait son terminus près du présent dépôt (la gare) du chemin de fer du *Canada Central*. En outre du contrat pour cette ligne, il y en avait un autre pour la construction de deux chemins d'"embranchement", chemins en bois avec des lisses plates, semblables à la ligne de Rawdon à l'Industrie (Joliette), l'un de dix milles pour aller à Saint-Jérôme et l'autre de treize pour aller à Lachute... La section entre Carillon et Greenville, qui a une longueur de treize milles, fut construite et le chemin fut commencé à divers autres points, alors que les travaux furent suspendus à cause de la mort du principal contracteur..."

"La mesure la plus importante que l'on prit ensuite pour ouvrir des communications avec le nord, continuait plus loin le même M. Legge, fut adoptée à la fin de l'année 1868. Ce fut la formation d'une compagnie pour la construction d'un chemin à lisses de bois à bon marché de Mile-End (Montréal) à Saint-Jérôme. Une charte fut obtenue dans ce but l'année suivante, laquelle, entre autres privilèges, accordait le droit de continuer la ligne de Saint-Jérôme jusqu'à Sainte-Agathe au nord, ou jusqu'à Rawdon à l'est, et aussi de construire des chemins d'"embranchement", dans diverses directions, surtout pour rejoindre tout chemin de fer d'Ottawa à Montréal... Plus tard, la construction d'un chemin à lisses de bois n'inspirant pas suffisamment confiance pour sa durée et son efficacité, demande fut faite à la Législature locale d'amender la charte et de permettre qu'on substituât le fer au bois..."

Monsieur l'ingénieur donne ensuite, dans le même rapport toujours, de longs détails sur les conditions et le coût de la construction du chemin de fer de Montréal à Bytown (Ottawa), ligne principale, puis il arrive à "l'embranchement" de Saint-Jérôme. "Un chemin allié étroitement avec la ligne principale, dit-il, et qui servira les intérêts de la ville (de Montréal) et aidera à développer le pays en arrière, comme à promouvoir la colonisation en général, c'est "l'embranchement" de Saint-Jérôme. Il est possible qu'on pousse ce chemin plus tard, le long de la rivière la "Nord", qu'on le prolonge jusqu'à New-Glasgow et qu'on ouvre et développe ainsi cette section du pays... Une charte a aussi été octroyée pour la construction d'un chemin de fer qui pénétrera dans l'intérieur, le long de la rivière

"Gatineau", sur un parcours de cent milles... Ayant son point de départ, sur la ligne principale, près de Sainte-Thérèse, "l'embranchement" de Saint-Jérôme suit la direction nord-est dans un pays plat jusqu'à Saint-Janvier, puis sur un terrain légèrement onduleux jusqu'à Saint-Jérôme même, à treize milles de Sainte-Thérèse et à trente milles de Montréal... Saint-Jérôme est un florissant village de douze cents âmes, situé sur la "Nord", au débouché de la gorge pratiquée par cette rivière à travers les Laurentides, et il sert de marché à un nombre considérable d'habitants des paroisses de l'intérieur. Le village est au plein milieu d'un beau pays agricole et, dans le voisinage, il y a des pouvoirs d'eau illimités... En passant le long de cette rivière (la "Nord"), où il y a tant d'endroits favorables à l'érection de moulins et de manufactures, et en jetant un regard sur le magnifique pays au sol onduleux qui se déroule au sud, à l'est et à l'ouest, tandis qu'il est flanqué au nord par les Laurentides dont les richesses minérales sont encore inexploitées, le spectateur ne peut qu'être fortement impressionné des facilités qu'offre la Providence pour convertir les possibilités naturelles de cette région en moyens de support pour une population active... C'est pourquoi je comprends très bien l'enthousiasme de M. Labelle, l'estimé curé de cette paroisse, qui, depuis quelques années, consacre son infatigable énergie au développement de cette région, pour le plus grand bien du pays..."

Il est aisé d'apercevoir, à travers les lignes de ce rapport officiel, ou entre les lignes plutôt, que l'importance de "l'embranchement" de Saint-Jérôme dérivait pour une bonne partie de l'importance du curé lui-même et de l'activité qu'il déployait pour faire valoir aux yeux de tous les avantages réels de sa localité et de toute la région.

La veille même du jour où M. Legge datait ce rapport présenté à la compagnie du nord, dont nous venons de citer quelques extraits, le 18 janvier 1872, le curé Labelle conduisait à Montréal sa fameuse corvée de voyages de bois (la première), dont nous avons parlé. Dans le discours qu'il prononça à l'hôtel Jacques-Cartier, en cette occasion, il disait : "Je sens que la province a besoin d'un chemin de fer dans le nord et que nous devons ne reculer devant aucun sacrifice pour l'obtenir. L'émigration (aux Etats-Unis) nous dévore. Nos ressources restent inertes dans les entrailles de la terre. Notre bois pourrit sur le sol. Allons-nous périr au milieu de l'abondance ? Non, Messieurs. Pour développer notre pays, il nous faut des industries, il nous faut des chemins de fer. Qui veut la fin doit vouloir les moyens. Toute la province est intéressée au développement du nord, car la prospérité de l'une de ses parties fait la prospérité des autres. Lorsqu'un membre de notre corps est malade, toute la machine humaine s'en ressent. De même, dans le corps

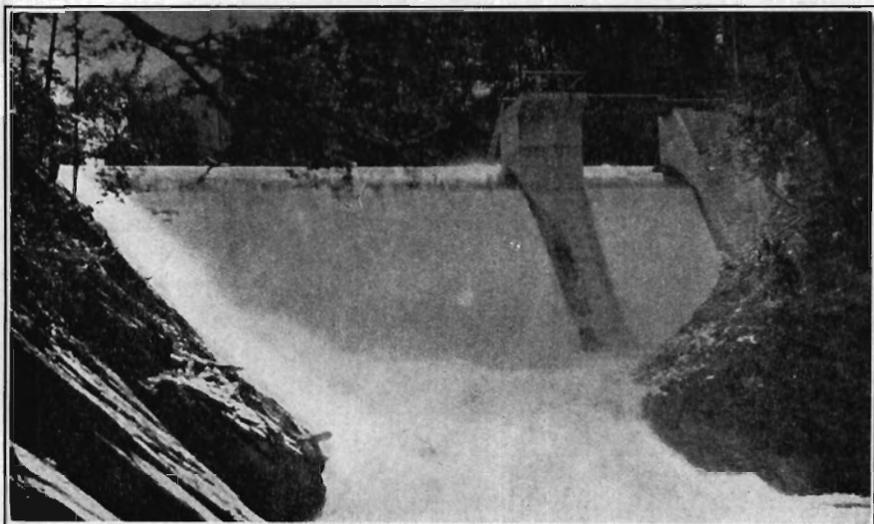
social, nous sommes tous solidaires les uns des autres. Nous nous tenons ensemble comme les pierres d'une maison. Si, dans le nord, on nous laisse en souffrance, toute la province et tout le pays en seront affectés. C'est ce qu'on a compris au conseil de ville de Montréal... Nous avons besoin d'un *Grand-Tronc* dans le nord, comme dans le sud. Nous sommes aussi intelligents et aussi industriels que les habitants du sud. Qu'on nous donne les mêmes moyens d'action et nous le prouverons. C'est ainsi que nous pourrions devenir plus tard les rivaux des Anglais et des Américains dans le commerce et dans l'industrie..."

Notons de nouveau au passage que, dès ce temps-là, le curé Labelle ne visait pas qu'à établir des colons agriculteurs sur les terres nouvelles qu'il voulait peupler. Il pensait aussi à l'industrie, à l'utilisation des pouvoirs d'eau, à l'exploitation des mines, au commerce et sans doute au tourisme de l'avenir.

"Le projet d'un chemin de fer dans le nord, écrivait-il vers le même temps, au directeur de la *Minerve*, Arthur Dansereau, est l'un des plus importants pour l'avenir de Montréal. S'il subissait un échec au conseil de ville, ce serait un malheur pour notre cité et pour le pays. Le nord de la province, qui en est la partie la plus importante, resterait en effet séparé des grands marchés comme par une muraille de Chine ! Et, il ne le faut pas..." Une autre fois, il écrivait au même journaliste : "Il est d'une absolue nécessité que le gouvernement dote convenablement la grande ligne du nord aussi loin que possible. C'est la principale artère de la province, le chemin où tous les autres viendront aboutir. Sans le *Grand-Tronc* du nord, les divers "embranchements" perdront une partie de leur valeur. Si Québec veut un chemin de fer au Saguenay pour communiquer avec le lac Saint-Jean à cause de ses bonnes terres, Montréal a le même droit pour sa ligne de Saint-Jérôme, qui devra s'étendre, ou se prolonger, jusqu'aux bonnes terres de la "Rouge" et de la "Lièvre"..."

Le curé Labelle voyait grand et loin. Non seulement il s'occupait de sa région du nord de Montréal, mais il s'intéressait aussi aux grandes entreprises publiques qui concernaient tout le pays canadien. C'est le 19 février 1873 que la nouvelle compagnie du *Pacifique-Canadien*, dont sir Hugh Allan était le président, comme il l'était de l'ancienne formée en 1871, obtint ses lettres patentes. Le curé de Saint-Jérôme ne fut pas étranger à ces mesures de progrès. Le 5 mai 1873, l'honorable M. Abbott, lui écrivait de Londres à ce propos : "Il est regrettable, mon cher Monsieur, que votre saint office vous empêche d'occuper dans cette entreprise la position à laquelle vos activités et votre influence vous donnent droit. Mais je sais que la satisfaction d'avoir assuré un grand bien à votre pays et à vos compatriotes vous récompense suffisamment, selon votre propre estima-

tion, pour le concours matériel que vous nous avez fourni dès le principe." Le 25 juillet suivant, sir Hugh Allan, dans une lettre au curé, n'était pas moins explicite. "Mon cher curé Labelle, lui écrivait-il, vous avez été heureux d'apprendre, j'en suis certain, que le contrat pour la construction du chemin de fer du nord était enfin signé. Ce résultat est dû en bonne partie à vos infatigables efforts et à votre initiative. S'il y a un homme qui puisse revendiquer pour lui le crédit de cette oeuvre, cet homme c'est vous..." Ces deux témoignages, nous les trouvons rapportés, dans leur texte anglais, dans une lettre du curé à Arthur Dansereau en date du 28 août 1873.



Une vue dans les régions du nord au temps du curé Labelle vers 1880

Au printemps de 1873 (en avril) à Ottawa, le gouvernement de sir John-A. MacDonald, à la suite du *scandale du Pacifique* (où sir Hugh Allan avait été mis en cause pour avoir fourni des fonds aux conservateurs dans les élections de juillet 1872), fut remplacé par le gouvernement de sir Alexandre McKenzie, les libéraux succédant aux conservateurs. Sir Georges-Etienne Cartier, qui était au pouvoir avec MacDonald depuis 1867, avait lui-même été défait à Montréal (29 juillet 1872), par le futur lieutenant-gouverneur sir Amable Jetté, et il était mort à Londres le 20 mai 1873, à 59 ans. Le nouveau gouvernement d'Ottawa modifia le tracé du *Pacifique*. Le curé de Saint-Jérôme ne se trouva guère satisfait de cette mesure. Dans une lettre à M. Dansereau (19 décembre 1873), il s'en plaint assez vivement. "Plus je considère la question du *Pacifique* en vue de nos intérêts nationaux, écrit-il, plus je constate la sagesse de la politique

de sir Georges (Cartier). Quand il déclarait que son plan du tracé du *Pacifique* ferait la fortune du pays en général, et de Québec et de Montréal en particulier, il ne se trompait nullement. Ce grand citoyen aimait sa province de Québec sans injustice pour les autres provinces, mais aussi sans la sacrifier..."

Nous n'avons pas à entrer nous-même dans les discussions politiques du temps. Nous voulions seulement montrer que le curé Labelle ne bornait pas ses activités à sa région du nord. Ce que nous venons d'exposer suffit à notre but. On comprend fort bien maintenant que M. Labelle avait raison d'écrire quinze ans plus tard à son ami le seigneur Globenski, de Saint-Eustache : "Non seulement j'ai travaillé au succès de la ligne de Saint-Jérôme, mais encore j'ai aidé au *Pacifique*, aux lignes *Ottawa-Montréal* et *Montréal-Québec*... Sir John m'a envoyé naguère une belle lettre pour me féliciter des services que j'avais rendus au *Pacifique* et M. Abbott me répétait l'an passé que, si je n'étais pas prêtre, je mériterais d'être l'un des directeurs de la puissante compagnie du C.-P.-R.!..."

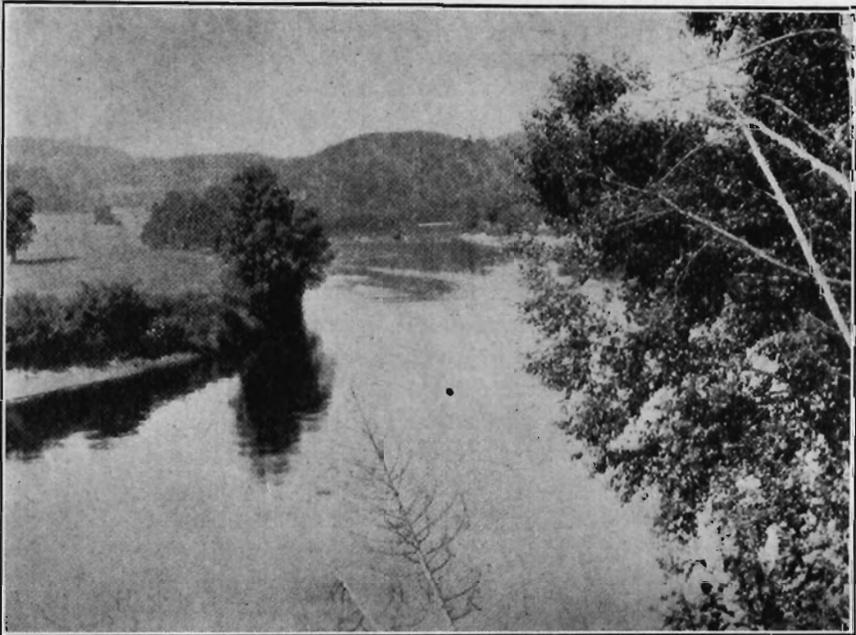
Et cependant, ce travail constant et opiniâtre de l'initiateur et du propagateur des grandes entreprises, chemins de fer et autres, qui intéressaient sa région du nord et aussi, pour une bonne part, le reste du pays, n'était pas sans doute le labeur le plus dur et le plus pénible de l'apôtre qu'était M. le curé Labelle. Dès 1869, nous l'avons dit, il commença à faire, chaque année, et plusieurs fois, au retour de la belle saison, ses voyages d'explorateur et d'investigateur dans la région du nord. Ce pays si vaste, de plusieurs centaines de milles, il voulut le bien connaître d'abord, et, de fait, il en connut bientôt toutes les montagnes, toutes les vallées, toutes les rivières et tous les lacs... Dans les premiers temps, il s'agissait surtout pour lui de "faire connaissance" avec les lieux, d'en étudier la topographie, de se pénétrer de leur géographie. Tout au plus rencontrait-il, ici ou là, des escouades de bûcherons, des campements de sauvages. Heureux était-il alors de distribuer à ces braves gens, privés de tant de façons de secours spirituels, le pain de la parole de Dieu, de leur dire la messe, dans quelque cabane ou à ciel ouvert, d'exercer auprès d'eux les autres fonctions du saint ministère. Puis, ce furent, les années suivantes, les premiers établissements de colons, auxquels il se dévoua sans compter. Le curé n'était pas homme à se contenter de faire de la colonisation en chambre en traçant des plans dans le bureau de son presbytère. Il mit bien souvent lui-même la hache en bois, s'il ne tint pas parfois les mancherons de la charrue pour enfoncer le premier sillon dans la terre neuve !

A la suite de notre demande d'informations, parue dans l'*Avenir du Nord* le 7 décembre de l'an passé (1928), un brave cultivateur de Saint-Jovite nous écrivait une lettre fort intéressante, où il nous ra-

conte l'histoire de la première messe dite sur le territoire de cette paroisse (fondée en 1879). C'était, pense-t-il, d'après la tradition, en 1869, au printemps ou à l'été. Le curé Labelle vint là, à trois milles environ, vers le sud, de l'endroit où se trouve l'église actuelle. Le curé était accompagné d'un ingénieur, qui tirait ses lignes, et d'un futur colon, qui venait visiter le nord. Arrivés sur le soir, les trois voyageurs perdirent leur direction à cause de l'obscurité. Ils remontèrent un peu à l'aventure un mince ruisseau, et parvinrent au pied d'une petite montagne, qui s'appelle aujourd'hui le mont Desjardins. Ils dressèrent là leur tente et y passèrent la nuit. Le lendemain, le curé Labelle planta une croix à cet endroit et dit la messe en plein air à ses pieds. Cette croix existe encore, ou plutôt elle a été remplacée par une plus belle. La tradition, ajoute notre correspondant, veut que ce soit là la première messe qui ait été dite sur le territoire de Saint-Jovite. Et que d'autres récits de ce genre les anciens sauraient sans doute nous faire. Mais, celui-ci peut nous suffire.

Qui pourrait imaginer les difficultés matérielles que dut surmonter et les peines de toutes sortes que dut s'imposer le curé explorateur et colonisateur ? Mais aussi de quelles émotions et de quelles joies profondes son cœur de patriote et de bon prêtre ne dut-il pas se remplir souvent ? "D'abord, raconte M. l'abbé Proulx, dans un article paru aux *Annales térésiennes* d'octobre 1882 sous le titre de *Le roi du nord*, le curé Labelle voulut commencer par parcourir, étudier et connaître le pays. Depuis une douzaine d'années (1869-1881), il a fait dans cette région pas moins de vingt-neuf voyages, dont quelques-uns ont duré trois et quatre semaines. Guidé par d'habiles sauvages, accompagné de quelque solide Canadien (le grand Ménard par exemple), de son "fidèle Isidore" depuis 1875, il ne s'est jamais lassé. Rien n'a pu l'arrêter, ni les saults courroucés, ni les portages impossibles, ni les pluies battantes, ni les neiges fondues, ni les accidents, ni les maladies ! Les montagnes et les pics ont été escaladés par lui, les retraites des forêts ont été sondées et les secrets des vallons ont été explorés. Son canot d'écorce a remonté la "Rouge", en suivant ses méandres multiples, entre ses rives fertiles, à l'ombre des bois vigoureux. Il ne s'est arrêté qu'à la ligne des terrains stériles et rocailleux, à cent vingt-cinq milles de Saint-Jérôme. Il s'est promené sur la nappe d'eau de tous les affluents de la "Rouge", je veux dire la "Diable", la "Macassé", la "Sagué" et la "Maskinongé". Il a parcouru les centaines de lacs enchanteurs dont la surface de ce pays est parsemée. Il a même sauté dans la "Nation", pour la descendre depuis sa source jusqu'aux établissements d'Hartwell. Il n'est pas un coin de ce vaste nord qu'il n'ait visité. Il en connaît toutes les richesses forestières, minières et agricoles. "Ici, nous dit-il, il y a un pouvoir d'eau et le sol est composé de cette belle

tere jaune qui se travaille comme du beurre. Là, on rencontre les filons d'une mine de fer, des traces de chaux cristalline et le terrain est composé de marne. Plus loin, on admire un riche lopin de terre grise, de belles forêts de bois francs, de riches "sucreries"... En deux mots, chaque canton de son nord lui est aussi familier que les diverses pièces de sa maison presbytérale."



Vue prise près de La Conception dans le "royaume" du curé Labelle vers 1880

Eh ! sans doute, la nature était belle, riche et prometteuse. Mais, dans les commencements surtout, c'était une nature sauvage, avec des bois touffus, difficiles à pénétrer, n'offrant de routes praticables que le cours de ses rivières et la plaine de ses lacs. Que de fatigues et de peines représentent, pour le hardi curé pionnier, toutes ces courses et tous ces voyages !

Et puis, une fois les premiers colons établis, même avec leur chapelle ou leur petite église et leur curé résidant, il fallut encore les visiter, les encourager, les ravitailler souvent. Personne ne s'y entendait mieux que le curé Labelle. On savait qu'il prenait partout l'intérêt des colons, qu'il gagnait à leur cause la sympathie des puissants et les subsides des hommes du gouvernement. Plus encore, on l'estimait et on l'aimait pour lui-même, pour sa bonhomie familière et son inaltérable bonne humeur, pour les conseils pratiques

qu'il savait trouver pour chacun. Son passage était désiré à l'avance, salué partout avec joie et même avec enthousiasme. Il aimait tant son nord et ses colons !

Tous les établissements qu'il a fondés ont-ils été également heureux et dans la suite suffisamment prospères ? On lui a souvent reproché d'en avoir créé quelques-uns où le sort du colon n'a pas été toujours enviable. On a dit qu'il avait colonisé des terres de roches qui n'étaient pas cultivables. Peut-être plusieurs de ceux qui se sont plaints davantage auraient-ils pu et dû s'en prendre à eux-mêmes, à leur imprévoyance ou à leur défaut de constance et d'amour du travail. Mais, sans plus discuter, admettons le fait pour quelques endroits, plutôt rares. Seulement, soyons de bon compte, pouvait-il se faire que, dans une si vaste entreprise, il n'y eut pas, ici ou là, quelques maldonnes ? Dans l'ensemble, on peut l'affirmer, son oeuvre de colonisateur dans le nord a été un succès. Qu'on n'oublie pas, nous le répétons encore, en discutant ce problème de fait, que le curé Labelle, en peuplant le nord, ne visait pas uniquement à la culture des terres, qu'il pensait aussi à l'industrie des mines et autres, qu'il songeait au tourisme que la beauté de la contrée attirerait plus tard, que, son nord, il en voulait faire une autre Suisse, la Suisse du Canada, et que, aussi bien, son pays colonisé de la "Rouge", ce devait être, d'après ses prévisions, maintes fois énoncées, un chemin vers l'ouest.

"Ce beau pays de la "Rouge", écrivait récemment M. le député Jules-Edouard Prévost (*Le Canada*, de Montréal, 18 septembre 1929), en parlant de cette région du nord, est celui que le curé Labelle a peuplé de ses rêves en attendant l'heureux jour où il pourrait le peupler de vaillants colons. "Emparons-nous du sol !" s'écriait l'ardent patriote. "Peuflons nos montagnes d'abord, puis remplissons la vaste plaine de colons courageux. Etendons notre domaine cultivé jusqu'aux dernières limites. Mais procédons graduellement et avec logique." C'est s'éloigner de ces saines idées, ajouterons-nous, que de nier la fertilité de la région des Laurentides, sous prétexte d'ouvrir à la colonisation un nouveau territoire situé plus au nord. Cette orientation ne sera profitable à la province et à notre race qu'en autant qu'on la greffera sur le plan primitif du curé Labelle. De même qu'il a fallu défricher et peupler les montagnes pour atteindre les vallées de la "Lièvre", de la "Gatineau" et de la "Rouge", de même il faut peupler et coloniser ces vallées fertiles et immenses avant de pousser plus haut la masse des colons. L'un ne va pas sans l'autre, et c'est faire erreur que d'éliminer la région des Laurentides d'un vaste plan de colonisation. Il y a des faits qui s'imposent. Les belles collines, les lacs pittoresques des Laurentides feront toujours le charme des touristes et seront toujours favorables à une "culture

pastorale”, tandis que les vallées de la “Gatineau”, de la “Lièvre” et de la “Rouge” seront toujours de grands territoires dont le sol fertile est d’une qualité supérieure. C’est le témoignage unanime des explorateurs et des colons d’expérience.”

“Qu’on vienne nous dire, continuait M. Prévost, que les Laurentides sont des montagnes où la culture des céréales ne peut se développer à son aise. Mais c’est admis depuis longtemps ! Nos montagnes ne sont que le vestibule de cette vaste et superbe région qui offre aux colons une étendue considérable de terres fertiles et où des milliers de colons peuvent encore s’établir. Pour atteindre ces grandes et somptueuses vallées, il a bien fallu traverser nos montagnes, y établir des villages, y conduire des colons. C’est ce qu’a fait le curé Labelle. Mais ce n’est là qu’une partie de son oeuvre. Il écrivait lui-même, en 1880 : “Il est malheureux qu’on se laisse effrayer par l’entrée des Laurentides qui est rocheuse. Cependant le plus difficile est fait puisque toutes ces terres sont occupées et jouissent d’une organisation religieuse, municipale et scolaire. C’est dans l’intérieur que se trouvent les grandes régions de belles et bonnes terres. L’explorateur intelligent, en les parcourant, regrette toujours qu’elles aient été connues si tard. Montréal peut se vanter à bon droit d’avoir en arrière son lac Saint-Jean. La vallée de la Mattawa contient au-delà de 500,000 acres d’excellente terre. Quand bien même on n’y trouverait pas toujours du bois franc, ne sait-on pas que les terres supérieures du lac Saint-Jean ne poussent en général que le bois mou et qu’elles n’en sont pas moins bonnes. Ce terrain est silico-argileux-calcaire et, par sa nature, il doit être très fertile. L’expérience le prouve chaque année, et c’est un proverbe dans le nord que de désigner les bonnes terres par ces mots “c’est de la bonne terre, car c’est de la terre de montagne”. Il n’y a aucun doute que le climat est favorable à l’agriculture. Pour s’en convaincre, il faut savoir que tous ces cantons sont au-dessous de la latitude de Québec et beaucoup plus à l’ouest. La chaux abonde dans la vallée de l’Ottawa et de la Mattawa, et c’est de cette chaux que l’on tire les célèbres marbres de Paros et de Carrare. On y trouve aussi de la pierre meulière. Les géologues, en voyant tous ces indices qui se présentent à leurs yeux, ne peuvent s’empêcher de proclamer la richesse métallique des Laurentides...”

“Un jour, écrivait l’abbé Rouleau, dans cet article *L’homme d’une idée* auquel nous avons déjà emprunté au début de ce chapitre, je demandais à M. Labelle si le nord est un beau pays, s’il a des charmes et s’il est poétique. C’est alors que j’ai mieux compris que jamais que l’on parle toujours bien de ce que l’on aime. Dans un langage délicieux, plein de jeunesse et de fraîcheur, animé par des images pittoresques, le curé me traça, comme un artiste, à grands

coups de crayon, de son cher pays, un tableau admirable. Cette vallée, qui est aussi riche, selon lui, que celle du Richelieu, il estime qu'elle peut revendiquer pour elle tous les traits que Flavius Joseph emploie pour décrire la terre promise par le Seigneur aux Hébreux. Il me représenta les beautés sauvages et grandioses de ces vallons couchés au pied des montagnes vers lesquelles ils s'élèvent en une pente douce couronnée d'arbres précieux et au beau feuillage. Il me fit descendre ces rivières qui s'enroulent comme les anneaux d'un serpent autour des monts, arrosent ces terres et donnent une voie de communication facile avec Ottawa, le Saint-Maurice, le Saguenay. Il me décrivit le spectacle du soleil levant ou du soleil couchant sur ces lacs aux bras étendus, qui baignent les plus riches lopins de terre et sont tout grouillants de carpes, de truites et autres habitants aquatiques. Il me fit entendre le bruit des torrents, des chutes et des rapides, le murmure des vents dans la sombre forêt, le chant de l'Indien sous la tente... Bref, c'est un pays qui a captivé son coeur et je ne doute pas qu'il finisse par léguer ses os à ces régions qu'il aime tant..."

Le 16 novembre 1875, la compagnie du *Chemin de fer du nord*, grâce surtout aux démarches et aux efforts du curé Labelle, passait un contrat avec le gouvernement de Québec, par lequel celui-ci prenait à son compte de compléter les constructions des tronçons ferroviaires *Montréal-Ottawa*, *Montréal-Québec* (par Saint-Martin) et *Montréal-Saint-Jérôme*. En fait, ainsi que nous l'avons vu précédemment, le 16 septembre 1876, le premier convoi régulier du *Montréal-Saint-Jérôme* était mis en circulation, et le 9 octobre suivant, avait lieu la cérémonie officielle d'inauguration. C'était huit ans seulement après l'arrivée de l'actif et entreprenant curé dans sa paroisse. Le principal élan était donné et la colonisation du nord allait maintenant rapidement progresser.

C'est en 1875 aussi, à l'été, que le "fidèle Isidore" devint l'inséparable compagnon du curé Labelle pour ses voyages dans le nord, où, de plus en plus, ici et là, des colons s'établissaient. Il faut l'entendre, ce digne vieillard d'aujourd'hui — nous avons eu, disions-nous, cet avantage en janvier 1929 — raconter ses cinquante-six voyages, dont trente-trois ainsi dits d'exploration, avec son curé, à travers les forêts, le long des rivières, ou sur le bord des lacs, par les montagnes et les vallées ! Tantôt en canot, tantôt en voiture primitive, plus souvent à pied pour de longues marches, on allait de l'avant, visitant les postes établis, ou fixant les sites de ceux de l'avenir. Arrivés à quelque modeste habitation en "logs" ou à quelque campement, le curé s'arrêtait passer la nuit. Il causait avec ses gens, qui en étaient si fiers et si contents. Le matin, il disait sa messe dans la chapelle primitive, ou bien simplement en plein air,

au pied d'une croix ou d'un arbre, sous la voûte des cieux. Il prêchait, il catéchisait, il confessait, il baptisait, il bénissait des mariages. Le brave Isidore nous contait qu'il "maria" ainsi un couple, alors que le père de la future, parti du côté de Sainte-Agathe ou de Saint-Jérôme, pour aller chercher le "jonc" (l'anneau conjugal), n'était pas encore revenu. "Ça ne fait rien, dit le curé. Le principal est que vous prononciez le "oui" sacramentel devant moi et deux témoins. Je bénirai le "jonc" une autre fois."



Le curé Labelle, avec un groupe de Saint-Jérômiens, sur les bords de la "Nord" vers 1880 aux chutes Saunderson", aujourd'hui chutes "Wilson". MM. André Lapierre, William Scott, J.-B. de Villemure, le curé, Godefroy Laviolette, le père de William Scott, notaire Melchior Prévost

L'abbé Proulx, dans son article de 1882 *Le roi du nord* déjà mentionné, a fort heureusement décrit ces voyages incessants et ces courses exténuantes du curé et de son "fidèle Isidore". "Son premier soin, écrit-il en parlant de M. Labelle, c'est de planter une croix au milieu du canton, de marquer ainsi la place d'une chapelle et de bâtir au plus vite. Bientôt, on voit à l'envi les colons se presser autour de la maison de la prière. Il en coûte moins à nos familles chrétiennes de s'enfoncer dans la forêt quand elles savent qu'elles auront auprès d'elles les secours et les consolations de la religion... Déjà une partie de la population du nord est déplacée. Saint-Jérôme a fourni à la "Rouge" des centaines de colons. Le mouvement gagne d'autres paroisses et par tout le district de Montréal l'opinion s'émeut... Le curé aime les colons comme ses enfants. Avant leur

départ (pour le nord), il passe des heures à leur donner des renseignements et des conseils. Il les connaît tous par leur nom, partage leurs peines et se réjouit de leurs succès. Il les visite souvent dans leurs "chantiers", leur dit la messe, les confesse, leur distribue le pain et les forces de l'Eucharistie. Le soir, quand, près du feu, ils se réunissent autour de lui, il sait les égayer par d'intéressantes histoires. Pour les encourager, il les initie à ses vastes projets, il fait briller à leurs yeux les espérances et les "revenus" d'un avenir peu éloigné, il leur fait la peinture la mieux sentie de leur existence honnête et paisible. Aussi, quelle confiance ces braves gens ont-ils en sa prudence et son dévouement ! ... Et ce sont vingt paroisses qu'il a ainsi fondées, où fleurissent la foi et les moeurs de nos pères. C'est plus de vingt églises ou chapelles qu'il a érigées, où se chante la gloire du bon Dieu. Le curé Labelle est un bienfaiteur ! Les bienfaits qu'il répand sur ses concitoyens, en quoi consistent-ils ? C'est l'abondance que, par son entremise, ont trouvée dans le nord trois mille familles qui, sans lui, auraient traîné leur vie dans la gêne et les souffrances de la pauvreté. C'est la connaissance des ressources du nord qu'il a fait pénétrer dans toutes les classes de la société. C'est le coup mortel qu'il a porté au fléau de l'émigration qui nous décime. (Voilà qui est bien optimiste !) C'est le courant qu'il a établi vers les terres nouvelles. C'est l'élan qu'il a donné à la colonisation, élan désormais irrésistible et indéfectible. C'est, en un mot, l'agrandissement de la patrie canadienne... Sans doute, le curé Labelle a eu, pour ses entreprises, d'intelligents et zélés coopérateurs. Mais, le créateur, l'âme et le soutien de ce mouvement colonisateur qui a envahi la "Rouge", c'est lui..."

Dans le même article, l'abbé Proulx parle de l'autre aspect des activités du curé de Saint-Jérôme, nous voulons dire de celles qu'il déployait auprès des puissants du gouvernement ou pour émouvoir l'opinion publique en faveur de son oeuvre. Nous citons encore. "Le gouvernement de la province n'a pas dans ses coffres les trésors de Crésus et les octrois pour la colonisation sont limités. Le lac Saint-Jean, le haut du Saint-Maurice, les Cantons de l'Est, diverses autres parties du pays se disputent la maigre pitance. D'autre part, les hommes publics ne comprennent pas tous également bien les promesses de la forêt. De ce côté, le curé Labelle a eu des montagnes à soulever. Que de voyages il a faits à Québec ! Il y a passé des semaines et des mois à faire le siège du gouvernement. Fidèle au poste, comme un bon député rivé à son fauteuil, il était là, chaque jour, dans les couloirs de la Chambre ou dans la salle des comités. Sans se lasser, il expliquait, tantôt à un député, tantôt à un autre, cent fois la même thèse. Il recommençait et insistait auprès de chaque ministre. Pour lui, les partis politiques ne sont rien. Son

oeuvre vise à promouvoir les intérêts de la nation tout entière. Elle s'élève et elle l'élève au-dessus de toutes les disputes et de toutes les rivalités." Ouvrez des routes, dit-il. Bâissez un pont sur la "Rouge", jetez-en un autre sur la "Diable", avancez vers le "Nominique", faites arpenter tout de suite nos cantons ! Déjà, de tous les côtés, les colons vous débordent. Je ne vous demande qu'une chose, c'est d'enlever les obstacles qui s'opposent à ma marche, c'est de retenir dans les limites de leurs droits les grands marchands de bois, c'est de me suivre avec les arpentages et les chemins. Alors, la colonisation avancera à pas de géant !..." — "Pour secouer l'indifférence du public, écrit toujours l'abbé Proulx, et pour détruire les préjugés d'un trop grand nombre, le curé Labelle parle, cela va sans dire, de colonisation et il en parle continuellement, à propos de tout, et même hors de propos, dans sa maison, dans les wagons de chemins de fer, dans les tramways, sur les places publiques, le jour, le soir et bien avant dans la nuit. Comme saint Paul, il prêche, sur ce sujet, à temps et à contretemps, et il en reste toujours quelque chose. Il en parle avec une conviction qui, bon gré mal gré, porte dans les esprits la persuasion. Il ferait entendre un sourd et voir un aveugle ! Il en parle à un seul individu aussi volontiers qu'à une assemblée nombreuse, car, dit-il, un homme converti à ses idées, c'est un apôtre qui les propage. Sa correspondance est vaste et multipliée. Elle embrasse la province de Québec, les provinces du golfe Saint-Laurent et les états de la Nouvelle-Angleterre. Il écrit dans les journaux, il fait écrire, il met les rédacteurs dans ses intérêts. Les articles se succèdent, courts et bien frappés. C'est la goutte d'eau qui finit par creuser la pierre. Il fonde sa *Société de colonisation* (à Montréal, puis à Ottawa). Les dix centins par année qu'il demande à chaque associé, c'est peu de chose. Mais la charité opère des merveilles et c'est le denier de la veuve qui a bâti le temple de Jérusalem. Un prêtre va de paroisse en paroisse, qui explique l'oeuvre nationale. Les résultats immédiats peuvent être minimes. La bonne nouvelle n'en est pas moins publiée partout, la bonne semence n'en est pas moins jetée dans toutes les couches de la société, et, par la force des choses, elle portera son fruit. Il a obtenu de son évêque et du Saint-Siège de nombreuses indulgences au profit spirituel des associés. Au retour de chaque printemps, il tient à ce que, parmi ses colons et dans nos bonnes paroisses, la Saint-Isidore (alors le 15 mai) soit une grande fête religieuse, car saint Isidore est le patron des laboureurs et des colons. De la sorte, les bénédictions du ciel sont autant de rosées bienfaisantes qui fécondent l'entreprise..."

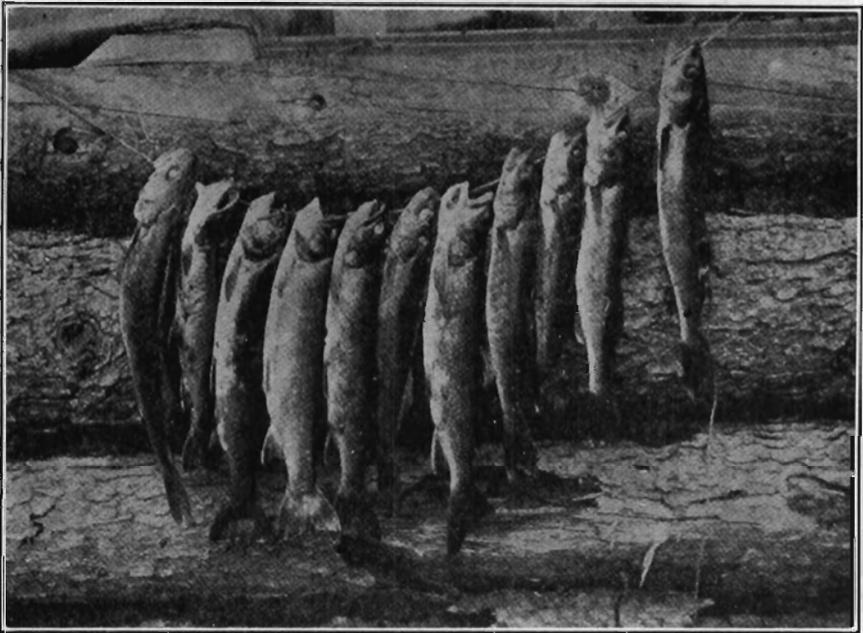
A ce tableau, bien vivant et bien fidèle, des activités du curé Labelle auprès de ses colons, des gouvernants et de l'opinion publique, si alertement enlevé par la plume de l'abbé Proulx, ajoutons-en

un autre, non moins alerte, non moins fidèle et non moins vivant, dû, celui-là, à la plume de l'abbé Rouleau, et extrait de l'article *L'homme d'une idée* que nous avons également déjà cité en partie.

"Dernièrement j'allai à Saint-Jérôme pour régler avec M. Labelle l'affaire du *Pacifique* qui paraît embarrasser nos hommes d'Etat. Avec moi arrivaient la malle et les visiteurs. Les lettres s'amoncellent vite sur la table du curé. C'est un colon qui se plaint d'être tracassé par les marchands de bois, un agent qui demande une direction, un député ou un ministre qui s'intéresse à la colonisation... M. le curé passera la nuit à faire sa correspondance. En même temps, le train a conduit à Saint-Jérôme des colons en espérance. Ceux-là sont particulièrement bien venus. Il faut voir avec quelle rapidité M. le curé les mène, dans sa maison, d'une pièce à l'autre et d'une carte murale à sa voisine ! Il leur fait ainsi visiter les cantons Joly, Boucherville, Chapleau, Loranger, Marchand, Labelle... Il montre les inconvénients, il énumère les avantages de tel ou tel canton... Parfois, il s'arrête, souriant, et interroge : "Vous comprenez ?" Et ces braves gens qui n'ont pas pu le suivre sur la carte, mais ont saisi qu'il s'agit de quelque chose de beau, inclinent la tête et de confiance murmurent "oui"... Pourvu qu'on écoute, tout est bien. Quand il cause de colonisation, M. Labelle n'exige pas qu'on fasse les questions. Il les pose lui-même et donne ensuite les réponses. Qu'un enfant lui prête attention et il lui parlera volontiers une heure durant sur le sujet. "Voilà un enfant intelligent, dira-t-il, il comprend les choses !" L'an dernier, après un discours qu'il avait fait à Montréal, M. Labelle reçut d'un riche citoyen cinq cents piastres pour bâtir une chapelle. "Quel homme intelligent, me dit-il en me donnant la main, il comprend, celui-là, et il sait choisir les meilleures oeuvres !" Et, à chaque instant, il répétait : "Quel citoyen intelligent !" Le lendemain matin, à 5 heures, je rencontre le curé. "Bonjour, Monsieur Labelle, vous avez bien dormi ?" — "Oui, c'est un brave citoyen, ah ! si tout le monde comprenait comme lui..." Le meilleur moyen de gagner son amitié, c'est, je crois, de parler de la "Rouge" et de l'apprécier comme elle le mérite... Un délégué français devait lui rendre visite. "Viens donc, me dit-il, tu feras sa connaissance. Tu verras comme il est intelligent. Il a compris tout de suite qu'il fallait lancer dans le nord une voie de chemin de fer..."

Et M. Rouleau, qui avait ses heures de mélancolie, concluait son article sur une note poétique et touchante. "Lorsque l'âge, les travaux et les soucis auront miné et épuisé son organisme et ses activités, disait-il, M. Labelle ira peut-être demander aux solitudes immenses et harmonieuses de son nord les dernières jouissances de repos et de paix dont la vieillesse a soif. Il me semble que ses cendres goûteront mieux la grande paix finale si sa tombe se creuse et si

son tombeau s'élève sur cette langue de terre qui s'avance dans le grand Nomingue ! La vague poussée par les vents venus des montagnes roulera sur la plage en chantant doucement. Mais son murmure ne troublera pas le dernier sommeil de l'apôtre. Elle résonnera plutôt mélodieusement à son oreille et réjouira son ombre. Le colon, en passant, se découvrira avec respect devant le tertre funèbre de celui qu'il appelait son ami et son protecteur, et il saluera par une prière la croix, signe d'espérance immortelle, qui dominera ce tombeau. L'étranger lui-même, ému par les beautés de cette grande nature, s'il connaît la légende de l'intrépide missionnaire, s'inclinera



Une belle pêche, comme le curé Labelle et son fidèle "Isidore"
en firent souvent de 1875 à 1890

devant sa mémoire, et il s'en retournera meilleur, plus dévoué à sa patrie, parce qu'il aura réfléchi un moment sur ce que peut faire un citoyen patriote qui est *l'homme d'une idée* et qui la veut fortement mettre à exécution."

Ainsi qu'en témoignent ces articles évocateurs, à mesure que les années s'écoulaient, l'oeuvre de cet *homme d'une idée*, ou de ce *roi du nord* qu'était le curé Labelle, prospérait et progressait. En 1879, pour augmenter encore le nombre de ses colons et surtout pour les ravitailler et les soutenir dans leurs besoins divers, il imagina de créer cette *Société de colonisation* à Montréal dont parle plus haut M. Proulx.

Le 3 avril de cette année-là, dans son journal *L'Opinion Publique*, L.-O. David, le futur sénateur, annonçait ainsi la fondation de cette société : "L'apôtre des terres neuves dans la région laurentienne (le curé Labelle) vient de jeter les bases d'une association destinée à propager la colonisation dans la vallée de l'Ottawa, au nord du diocèse de Montréal. Les affaires de cette société seront gérées par un conseil de douze directeurs, dont six devront être des membres du clergé. Le président *ex-officio* de ce conseil sera l'évêque du diocèse. Le secrétaire et le trésorier seront deux prêtres de l'évêché choisis par l'évêque. La société a pour but de procurer le mieux possible le bien-être matériel et moral des colons du nord. Pour alimenter la caisse, les associés donneront dix sous par année, on fera des quêtes dans les églises et on s'adressera aussi au gouvernement. Les fonds ainsi assurés seront d'abord employés à bâtir, pour chaque mission, la chapelle et le logement du curé. Mgr Fabre, l'évêque de Montréal, approuve l'oeuvre. "C'est de grand coeur, écrit-il à la date du 17 mars (1879), que j'accepte la part de labeur qui m'échoit dans la présente constitution de la *Société de colonisation* du diocèse de Montréal. Je forme des vœux ardents pour que cette entreprise, éminemment religieuse et patriotique, obtienne les résultats qu'elle mérite." Et M. David ajoutait : "Cette fondation du dévoué curé Labelle marque une étape dans sa vie. Elle ne manquera pas de réjouir tous les patriotes qui sont convaincus que l'avenir de la province de Québec est avant tout dans la colonisation de ses forêts par les fils des pionniers de la période héroïque de notre histoire."

Cette société, M. Labelle en rédigea lui-même les statuts, dont voici les principaux articles : "Tous les adultes, hommes et femmes, ainsi que les enfants (c'est-à-dire tout le monde), peuvent devenir membres de la société en payant une contribution annuelle de dix centins à un zéléteur, à une zélatrice ou à tout prêtre employé dans le saint ministère. Les contributions, dans chaque paroisse, ou dans chaque institut, doivent être remises au curé, au directeur ou au chapelain, pour être ensuite versées entre les mains du trésorier de l'oeuvre, qui sera toujours un prêtre de l'évêché à ce désigné par Monseigneur. — Seront directeurs *ex-officio* de la société, pourvu qu'ils paient annuellement une piastre au trésor de l'oeuvre, tous les prêtres du diocèse, les sénateurs, les conseillers législatifs, les membres des deux parlements, les avocats, les médecins, les notaires, les employés civils, les rédacteurs de journaux, les professeurs d'écoles normales ou commerciales, les présidents des associations religieuses, nationales, de bienfaisance ou des confréries (le curé n'oubliait personne). — Les zéléteurs ou les zélatrices formeront des cercles dans les paroisses sous la présidence du curé, ou dans les collèges, couvents et associations, sous celle du chapelain ou du directeur. Ils se

réuniront selon leur bon plaisir pour aviser au moyen de mieux faire rentrer les contributions. — Chaque année, le 15 mai, à la fête de saint Isidore (elle est maintenant fixée au 4 avril), dans une assemblée générale des directeurs, le conseil d'administration rendra compte des opérations de la société au cours des douze mois précédents, après qu'une cérémonie religieuse aura été célébrée en l'honneur du saint patron des laboureurs. — Le gouvernement sera représenté à ces séances du conseil d'administration..."

Nous ne donnons là que les grandes lignes du fonctionnement de la société. Le règlement, que nous condensons, qui fut publié dans une brochure parue en 1880, ne porte pas moins de vingt-six articles. Ajoutons que cette société fut, au mois d'août de la même année, approuvée par le gouvernement de Québec, qui s'engagea "à couvrir le tiers de la souscription diocésaine", à la condition que cet argent du budget public serait employé pour ouvrir les routes et construire les ponts dans les pays neufs.

Tout cet organisme, il est facile de le constater, le curé Labelle le voulait établir et l'établissait sur les bases solides de notre excellent système paroissial catholique. D'une façon générale, on peut dire que la *Société de colonisation* de Montréal donna d'importants résultats pour l'avancement de l'oeuvre que le curé Labelle avait tant à coeur. Cinq ans plus tard, en mai 1884, une association toute semblable était fondée, pour le diocèse d'Ottawa, sous la direction immédiate et la présidence de l'évêque Mgr Duhamel.

En présentant le plan de cette association (celle de Montréal), au public, dans la brochure de 1880 que nous avons sous les yeux, M. Labelle, en ce style original et si vivant qui lui était propre, alignait de multiples considérants ou motifs, qui devaient, selon lui, persuader ses compatriotes que l'oeuvre que se proposait la société était de celles qui méritent hautement d'être encouragées. En vérité, il se montrait bon avocat et nous croyons que son plaidoyer vaut d'être conservé à l'histoire. La citation en est peut-être un peu longue, la voici quand même.

"Le mot coloniser, écrivait le curé apôtre, est populaire dans notre province de Québec. Il plaît aux intelligences, enflamme les coeurs, exalte les sentiments patriotiques et passionne même certaines âmes jusqu'à l'héroïsme. Coloniser, selon la pensée de Fénelon, c'est la force et c'est la richesse d'un pays... Il est facile de trouver dans notre amour pour la religion et la patrie ce qu'il y a à dire en faveur de la colonisation. Mais il ne suffit pas d'écrire de belles paroles, et ce n'est pas à cela que se doit borner notre effort. Il faut en plus que nous traduisions les nobles sentiments qu'elles expriment en oeuvres solides et durables. C'est ici que commencent les difficultés. Que faut-il faire pour réussir? Comment intéresser tout le

monde à cette oeuvre nationale, au point d'obtenir le concours de chacun, ne serait-ce que par une légère obole ? Dire et faire, ce n'est pas la même chose. Unir la pratique à la théorie, voilà le noeud gordien de la question. Il faut prouver notre dévouement à cette grande cause en nous mettant tous courageusement à l'oeuvre. Le plus dur est fait dans cette région de Montréal et du nord. Le mouvement colonisateur est créé, il grandit à chaque instant, il enfante des prodiges et tous ceux qui en sont témoins ne peuvent s'en taire. Il n'y a plus qu'à l'entretenir et à le seconder par de légers sacrifices, qui ne seront lourds pour personne. Et alors, dans quelques années, le résultat sera extraordinaire pour le commerce et la prospérité de Montréal, ce qui veut dire pour l'avantage, la paix et le bonheur d'une multitude de familles."

"Coloniser chez nous, voilà le moyen le plus puissant de porter remède à ce chancre de l'émigration qui nous dévore, de parer à ce fléau du départ des nôtres qui éparpille au dehors les forces vives de la nation. Elever un enfant, en faire un homme, et perdre ensuite, au profit de pays étrangers, le bénéfice de son intelligence et de son travail, n'est-ce pas un malheur qu'on ne saurait trop déplorer ? Que nous aura-t-il servi d'avoir fait de grandes dépenses afin d'amener des immigrants sur notre sol, si, pour un qui s'y fixe, deux de nos concitoyens le quittent ? Ne serait-ce pas renouveler ou recommencer, chez nous, le travail inutile et imbécile des Danaïdes et verser notre avoir dans un tonneau sans fond ? Naguère, quand un tiers de la population de l'Irlande s'enfuyait de son pays, pour échapper à la misère, et se répandait par tout l'univers, les nations étaient frappées de stupeur. Eh ! bien, je n'hésite pas à le dire, notre exode, proportionnellement, a été plus considérable encore. Avons-nous tous rempli notre devoir pour amoindrir un si grand mal ? Je ne le pense pas. Ne laissons donc pas à nos gouvernants le soin de tout faire, ce qui leur est impossible. Que chacun de nous travaille dans la mesure de ses moyens et dans sa sphère d'action..."

"Nous avons, c'est vrai, des familles nombreuses au Canada. Mais nous avons aussi un territoire immense à peupler et des ressources naturelles quasi inépuisables. La Providence, qui favorise la fécondité de nos familles, nous a dotés pour les établir de vastes domaines remarquables par leur fertilité. N'avons-nous pas raison de croire que Dieu, en nous faisant naître sur ce sol du Canada, a marqué pour toujours notre place ici, dans notre beau pays, et non pas ailleurs ?

"Or, pour établir les nôtres chez nous et pour coloniser avec nos fils notre propre pays, il nous convient avant tout d'adopter un système ou un plan de colonisation qui soit en rapport avec nos idées,

nos moeurs, nos habitudes et nos besoins religieux et nationaux. Nous ne devons pas nous contenter de constater et de dire que nous avons des familles nombreuses, et pareillement de nombreuses bonnes terres à peupler, et ensuite dormir tranquillement sur nos deux oreilles. Ce qu'il faut faire le voici. Il faut conduire comme par la main nos braves compatriotes vers nos belles terres colonisables. Il faut leur ouvrir, dans chaque canton, une route carrossable, qui les mette facilement en communication avec les grands centres. Il faut surtout leur procurer ou leur assurer, dès que la chose est possible, une chapelle et un prêtre pour la desservir.

“Chez nous les Canadiens français, disait encore le curé, le sentiment religieux, parce qu'il a son point d'appui au ciel, est plus fort que l'or, l'argent et la misère elle-même. Faites venir un prêtre dans un canton, bâtissez-lui une chapelle pour qu'il y dise la messe, et la colonisation s'y fait comme par enchantement, pourvu que l'on procède graduellement et que l'on suive la zone des bonnes terres. Coloniser en vue des intérêts des âmes et pour Dieu, voilà le meilleur gage de succès. L'expérience des siècles en témoigne. La moitié de l'Europe a été défrichée par le travail courageux et opiniâtre des moines bénédictins. L'impératrice de Russie Catherine II admirait l'influence des missionnaires sur la civilisation et l'organisation politique des peuples. “A mesure, disait-elle, que la religion s'avance, on voit les villages surgir et prospérer !” Qu'on me permette d'ajouter à cette démonstration mon témoignage personnel. J'ai fait percer des routes dans le nord et j'ai fixé des sites d'églises. Aussitôt, nos cantons se sont peuplés comme par miracle ! Le gouvernement lui-même, avec ses arpenteurs, n'arrive pas à suivre la marche rapide de nos colons. Pourquoi ? Ah ! c'est que le Canadien, pour qui le clocher paroissial a toujours été un symbole de progrès, entrevoit facilement, en apercevant dans la forêt la chapelle et le prêtre, ou même le seul site fixé d'une église, ce qui viendra bientôt nécessairement, le médecin, le notaire, le marchand, l'école, la municipalité, le moulin, en un mot tout le progrès paroissial et l'augmentation de la valeur de la propriété qui s'en suit. Comment le colon canadien pourrait-il ne pas compter sur l'avenir ? C'est par la paroisse que ses ancêtres ont jalonné les rives du Saint-Laurent de solides établissements. C'est à l'ombre du clocher paroissial que son pays a grandi et prospéré. Voilà déjà un puissant motif d'espérer. Et puis, pour se fortifier et se consoler dans ses durs labeurs, notre colon sait, par l'enseignement de sa foi, que l'homme ici-bas ne vit pas que de pain, que s'il reste pauvre sur la terre il peut devenir riche dans le ciel, puisque à toute heure le médecin des âmes, le prêtre du Christ, est là, près de lui, pour lui ouvrir les portes de la Jérusalem céleste. Un chrétien, avant tout, ne doit-il pas préférer le

ciel à la terre ? Et que dire de la femme canadienne, ange de piété et modèle de vertus, ce trésor de nos familles, cette gardienne vigilante de la dignité et de l'innocence de nos foyers ? Elle aussi, elle surtout, aime à venir prier au pied des autels, pour y raviver ses forces dans la souffrance, pour y puiser ses consolations dans l'épreuve..."

"C'est pourquoi, concluait M. Labelle, en adoptant le système paroissial comme base principale de notre plan de colonisation, nous avons conscience de nous servir d'un moyen qui est en harmonie parfaite avec les aspirations du Canadien français..."

Après avoir ainsi nettement exposé quel était son plan de colonisation, nous voulons dire le groupement par "mission" ou par "paroisse", le curé Labelle, dans cette même brochure de propagande, que nous condensons et résumons, parlait encore des qualités que devaient avoir les colons, des raisons qu'avaient les chefs de nos familles nombreuses de songer à diriger leurs fils et leurs filles vers les terres nouvelles et enfin des avantages indiscutables à son avis qu'offraient la vallée de l'Outaouais et les bords de la "Rouge" ou de la "Lièvre". Qu'on nous permette de le citer toujours. A qui pourrions-nous mieux nous adresser qu'à lui-même pour connaître le fond de sa pensée et le caractère propre de son oeuvre ?

"N'est pas colon qui veut, écrivait-il. Pour devenir un bon colon, il faut être ferme dans ses convictions, robuste et courageux, façonné d'avance à la vie dure et pénible des travaux des champs ou encore à celle d'une métier qui exige un fort exercice corporel. La femme également doit être d'une constitution vigoureuse et initiée aux habitudes de la vie agricole ou industrielle, car, sur une terre neuve, la femme vaut l'homme par son travail et son industrie. L'expérience a démontré que bon nombre de nos ouvriers et journaliers des villes sont qualifiés pour devenir de bons colons. Plus encore, nos enfants de cultivateurs sont admirablement propres à ce genre de vie. Ils résistent mieux que d'autres aux rigueurs du travail et de la misère. Avec un peu d'aide de leurs parents, ils peuvent en quelques années fonder un bon établissement. Les pères de familles nombreuses devraient venir explorer nos terres neuves, y choisir de bons lots, y commencer les défrichements, afin d'y placer leurs enfants, au moins quelques-uns, quand ils auront atteint l'âge de se marier. Pourquoi subdiviser nos propriétés des vieilles paroisses et les charger de rentes et d'hypothèques, quand la Providence met à notre disposition un si vaste territoire ? Pourquoi nous presser les uns sur les autres, comme les poussins sous les ailes de la mère-poule, quand nous avons devant nous d'immenses espaces ? On vit aussi bien dans les montagnes que dans la plaine... L'éloignement n'est rien quand les routes sont bonnes. Quand on est chez soi, on est

toujours près. L'air, la chaleur, le pain et la viande sont aussi bons là qu'ailleurs et l'eau y est meilleure. C'est l'appétit qui fait la table et le travail est un excellent stimulant...

"La vallée de l'Ottawa, qui a de bonnes terres et se trouve à proximité de notre région, est un excellent théâtre pour nos opérations colonisatrices. Tout le commerce de ces nouveaux cantons devra nécessairement converger vers Montréal. C'est à Montréal que nous demandons des sacrifices, il n'est que juste qu'elle en recueille les fruits. Outre les cantons déjà en voie de formation, qu'il faudra protéger, nous en formerons d'autres. Nous allons, pour cela, ouvrir un grand chemin qui partira de la "Rouge", près de La-Chute-aux-Iroquois, passera au sud du lac Nomingue et ira jusqu'à l'embouchure de la "Kiamika" et de là jusqu'à Notre-Dame-du-Désert. Dans ce projet, nous avons trois rivières considérables et leurs affluents, qui nous aideront merveilleusement, parce que nous utiliserons les chemins de "chantiers" qui longent leur littoral... La "Lièvre" est là qui traverse en plein milieu cette zone de bonnes terres... Il est connu que le colon aime toujours à fixer son habitation près d'une rivière ou d'un lac. Eh ! bien, autant que les circonstances le permettront, c'est sur les bords des rivières et des lacs que nous fixerons le site de nos chapelles. Pour favoriser l'accord de l'Eglise et de l'Etat, ce qui tourne toujours au bien des deux, nous verrons à ce que les limites de la paroisse soient celles du canton. En plus des cinquante acres accordées par la loi, nous achèterons deux lots pour le soutien de l'établissement religieux... Le curé-colonisateur cultivera un peu lui-même. Il sera de son honneur de pratiquer une bonne culture et pour son profit et pour l'exemple à donner à ses paroissiens... Ajoutons enfin que le climat de la vallée de l'Ottawa, aussi doux que celui de la région de Montréal, est des plus favorables à l'agriculture... De même que la colonisation du Saint-Maurice appartient à Trois-Rivières, celle du lac Saint-Jean à Québec et celle des Cantons de l'Est à la Beauce, à Lévis et à Saint-Hyacinthe, ainsi celle de la vallée de l'Ottawa, nous semble-t-il, appartient d'une manière spéciale à Montréal..."

Cette *Société de colonisation*, par laquelle il entendait donner un nouvel élan à l'expansion de ses frères par le sang et par la foi, et qu'il plaçait sous la garde immédiate de l'évêque du diocèse, qui en serait l'âme dirigeante, disait-il, et sans l'approbation de qui rien ne se ferait, le curé Labelle ne prétendait pas et ne voulait pas cependant qu'elle fermât l'accès des cantons du nord à des concitoyens d'une autre race et d'une autre croyance. Ceci est bien remarquable, croyons-nous, et montre la largeur de son esprit. Assurément, il ne pactisait en rien avec certains libéraux doctrinaires qui se persuadent que l'erreur a les mêmes droits que la vérité. Mais, avec l'Eglise,

il croyait et professait qu'il convient d'être tolérant, surtout dans un pays à population mêlée comme le nôtre, pour ceux qui sont dans l'erreur et peuvent l'être de bonne foi. "Nous recevrons volontiers, écrivait-il dans ce même manifeste que nous venons de citer assez longuement, les colons protestants qui voudront venir se fixer dans nos nouveaux cantons. Enfants d'un même Dieu et sujets du même empire, ayant avec eux les mêmes obligations à remplir, par intérêt et par conscience, envers la souveraineté temporelle, nous partagerons avec eux de bon coeur une commune prospérité. La charité chrétienne et l'amour de la patrie canadienne cimenteront ces rapprochements." — "La société humaine, argumentait-il, en s'appuyant sur Bossuet, demande que l'on aime la terre où l'on habite ensemble. Il convient de considérer cette terre où la Providence nous réunit comme une mère ou une nourrice commune. Elle doit constituer un lien entre les hommes qui y vivent et qui y mourront. Les hommes, en effet, a dit le grand Bossuet, se sentent liés ensemble par quelque chose de fort, quand ils réfléchissent que la même terre qui les a portés et nourris alors qu'ils étaient vivants les recevra aussi dans son sein lorsqu'ils seront morts."

A cette époque, c'est-à-dire vers 1880, depuis une douzaine d'années que le curé Labelle travaillait avec tant de zèle et d'initiative intelligente à leur avancement et à leur progrès, qu'étaient devenus Saint-Jérôme, ses environs et toute la région du nord ? Le curé lui-même, dans sa brochure sur la colonisation, répond encore à cette intéressante question.

"La moitié de la paroisse de Saint-Jérôme, écrit-il, est située dans la plaine et sur le premier versant des Laurentides. En général, le sol se compose d'une bonne terre jaune propre à la culture des grains, des légumes et des arbres fruitiers. Un tiers seulement de notre sol est rocailleux et impropre à cette culture, mais le foin y pousse en abondance. On rencontre aussi de la terre glaise et de la terre grise. On y trouve également des mines de fer et autres. Le niveau du village est de seize pieds au-dessus de celui du Mile-End (la fin du mille depuis la Côte-à-Baron, aujourd'hui rue Sherbrooke, au nord de Montréal). Est-ce à cause de cette élévation du sol ou à cause du voisinage des montagnes, je ne sais, mais l'état sanitaire est des plus favorables. Notre rivière, la "Nord", traverse la paroisse dans toute sa longueur. A deux milles du village et au delà, l'oeil embrasse le plus beau panorama qui se puisse imaginer... La population est de quatre mille âmes, dont dix-huit cents pour le village...

"En 1840, on ne voyait là presque partout que des forêts vierges. Saint-Jérôme s'appelait le nord et, quand on avait dit ce mot, c'était alors comme le bout du monde. Les commencements, comme

ceux de toute place nouvelle, furent laborieux et pénibles. Les hommes qui ont aujourd'hui 40 ans se rappellent le temps où l'on était obligé, pour ne pas mourir de faim, de faire la soupe avec des herbes et des feuilles. Les chemins n'étaient pas ouverts encore, on s'attelait à une petite charrette ou on portait sur son dos un sac de cendres, à des lieues de distance, chez le marchand le plus voisin, qui donnait en retour quelques livres de farine de qualité inférieure à des prix exorbitants... Ces temps étaient durs et difficiles. Les constitutions pourtant n'en ont pas trop souffert, car les générations qui survinrent immédiatement ont été fortes et robustes.

"A force de volonté, d'énergie et de persévérance, les colons ont vaincu tous les obstacles et, à mesure que les années s'écoulaient, la paroisse est devenue de plus en plus prospère. Elle a engendré d'autres paroisses qui sont maintenant Sainte-Sophie, Saint-Hippolite, Saint-Sauveur, Sainte-Adèle, Sainte-Agathe, Sainte-Marguerite, Sainte-Lucie, Saint-Donat, sans parler des cantons de Howard, Montcalm, Salaberry, Wolfe, Clyde, Grendison et Archambault, qui commencent à s'établir. Ces paroisses nouvelles ont fait la prospérité et la gloire de la paroisse-mère. Ne formant qu'un coeur avec elle, elles ont énergiquement défendu des intérêts qui étaient identiques. C'est là que se trouvent le secret de la vitalité de Saint-Jérôme et la raison des liens intimes qui l'attachent à toute la région du nord... A l'arrière de Saint-Jérôme, sur une distance d'une centaine de milles, nous avons déjà une population de douze à quinze mille âmes... Saint-Jérôme est le centre commercial de toute cette région... Notre village, où l'on ne voyait en 1840 que deux ou trois maisons et un vieux moulin, a progressé au point d'exciter parfois la jalousie de ses rivaux. Il a été, grâce à l'esprit d'initiative de ses principaux citoyens, l'âme de tout le progrès du nord. Il est admirablement situé pour commander plus tard un commerce important et pour continuer à servir de point d'appui à un puissant mouvement de colonisation vers la vallée de l'Ottawa. Toutes les beautés de la nature s'y sont donné rendez-vous. On y jouit de la vue des montagnes, des collines et des bosquets de verdure qui lui font comme une couronne. Notre belle rivière, la "Nord", y coule ses flots, tantôt rapides, tantôt tranquilles, sur un lit de roc, en suivant, l'espace d'environ trois milles et demi, une pente graduée de trois cent cinq pieds. Le bassin, en face de l'église, a une longueur de vingt arpents et une profondeur de trente pieds aux eaux basses. Nos pouvoirs d'eau sont innombrables et peuvent être utilisés toute l'année. Une vingtaine de lacs les alimentent, dont les principaux sont le lac Masson, le lac Manitou, le lac des Sables, le lac Cornu, le lac de la Rouge, le lac Brûlé, le lac Saint-Joseph, le lac Sainte-Marie... La superficie du village couvre plus des deux tiers d'une lieue carrée...

Depuis octobre 1876, Saint-Jérôme est relié à Montréal par un chemin de fer qui a son train régulier tous les jours... Il est certain que Saint-Jérôme deviendra avant longtemps une ville manufacturière importante et l'une des meilleures succursales de Montréal pour le commerce. On peut dire que sa position géographique est stratégique."

Voilà, en vérité, un fort joli tableau, que nous avons un peu arrangé, mais qui est bien en substance de la plume du curé Labelle, de ce qu'était Saint-Jérôme et de ce qu'était la région du nord vers 1880. Le curé n'oubliait qu'une chose, c'est que toute cette belle prospérité, pour une bonne partie, c'était son oeuvre.

A la suite de ce raccourci ou de cette sorte de vue d'ensemble, dont Saint-Jérôme est comme la figure de premier plan, M. Labelle, dans la même brochure de propagande toujours, donnait nombre de détails et de précisions sur l'avancement, les progrès et les promesses d'avenir des localités dont voici les noms : La-Chute-aux-Iroquois (Labelle), Saint-Faustin (Wolfe), Saint-Jovite (Salaberry), La Conception (Clyde), l'Annonciation (Marchand), Saint-Ignace (Loranger), Amherst, Ponsonby, Addington, Pimberton, Arundel, Wenworth, Lac-Chapleau, Montcalm, Howard, Archambault, Duncaster, Notre-Dame-de-la-Merci (Chilton) et Saint-Donat (Lussier)... Nous renonçons à reproduire tout ce qu'il racontait d'intéressant au sujet de ces localités, et, en particulier, en terminant son énumération, sur les bonnes terres de la vallée de la Mattawa. Cela nous mènerait trop loin et déborderait notre cadre.

Au nombre de ceux qui se dévouèrent à cette oeuvre de l'expansion canadienne-française vers les régions du nord, en faisant partie du conseil d'administration de cette *Société de colonisation* du diocèse de Montréal, dont le curé Labelle avait été le créateur et restait l'âme, il convient de garder à l'histoire, dans ce livre, avec les noms de Mgr Fabre et de M. le juge Papineau, qui furent, une dizaine d'années et plus, le président et le vice-président de ce conseil, ceux de MM. les grands-vicaires Moreau, Lorrain et Maréchal, de MM. les curés Rousselot et Santenne, de Saint-Sulpice, du Père Lefebvre, des Oblats, et du Père Cazeau, des Jésuites, des curés Lonergan (James et Simon), des abbés Camille Caisse et Amédée Therrien, de MM. les chevaliers LaRocque, Huguet-Latour et de Bellefeuille, de MM. de Montigny, Quinn, Beaubien, Curran et Brisson, tous membres du conseil, de MM. les abbés Harel et Vaillant, de l'évêché, respectivement secrétaire et trésorier de l'oeuvre. Nous avons sous les yeux les minutes ou procès-verbaux des assemblées annuelles ou semi-annuelles, de 1879 à 1888, écrits et signés par M. le chancelier Harel, ou par M. le chevalier Huguet-Latour, qui le remplaçait de temps en temps. Ils sont bien instructifs. L'oeuvre,

qui vivait d'aumônes, ne pouvait être que modeste. Elle était utile quand même. Au 15 mai 1884, par exemple, le bilan de la société se fixait à plus de quatre mille piastres de recettes, au cours de l'année, avec une dépense de trois mille piastres et quelques centins pour fins de colonisation. Plus tard, vers 1887, les prédications et les quêtes du Père Nolin, des Jésuites, qui fut, lui aussi, un apôtre si zélé de l'oeuvre, augmentèrent considérablement ce budget. Mais, pour l'instant, nous nous arrêtons à 1884.

C'est en cette même année 1884 que le curé Labelle réussit à mettre en acte son projet de *loterie nationale*, qui devait lui assurer des subventions substantielles de plusieurs centaines de piastres par année, pas aussi importantes cependant qu'il ne l'avait espéré. Comme tous les enthousiastes, il comptait toujours beaucoup sur les projets qu'il mettait de l'avant et il lui fallait souvent après coup décompter un peu. Mais, ces mécomptes ne le décourageaient jamais. Ainsi qu'il faisait pour ses "bills" qui ne passaient pas à la Chambre, il recommençait ses démarches et reprenait ses plaidoyers, jusqu'à ce qu'il eût atteint son but, au moins partiellement. Son esprit d'initiative et son zèle inlassable, s'ils n'étaient pas toujours compris et secondés par tous, étaient toutefois appréciés et soutenus par les plus clairvoyants de ses compatriotes. Un fait, choisi entre plusieurs, nous suffira pour l'établir.

Le dimanche 20 avril 1884, à une assemblée de la *Société de colonisation*, tenue au *Cabinet de lecture* de Notre-Dame de Montréal, sous la présidence de M. le curé Santenne, M. le magistrat (recorder) de Montigny prononçait un discours dont voici des extraits, qui sont significatifs, et qui expriment bien, croyons-nous, le sentiment général des citoyens bien pensants de l'époque. "C'est par la colonisation, disait M. de Montigny, qu'on ouvre de nouvelles terres à l'agriculture. Encourager la colonisation, c'est donc encourager l'agriculture. C'est en même temps travailler pour Dieu, puisque les agriculteurs sont d'ordinaire de bons serviteurs de Dieu et que, chez nous au Canada, ce sont eux qui ont gardé avec le plus de respect et de fidélité les principes et les enseignements de notre sainte religion. J'ajoute immédiatement que c'est aussi travailler pour la patrie, puisque nos agriculteurs, nos chers "habitants" comme nous disons d'ordinaire, ont toujours été d'excellents patriotes et que c'est de nos familles rurales que sont sortis le plus souvent les citoyens distingués qui ont le mieux défendu et maintenu nos droits, nos traditions et notre langue française. Il ne convient pas quand il s'agit de colonisation de nous en tenir à des encouragements platoniques et à des discours patriotiques. Ils ont du bon sans doute, il faut le reconnaître, parce qu'ils réchauffent et vivifient notre amour pour notre pays et consolident et cimentent notre union entre frères d'une même